

**LIBRAIRIE BARNES**  
"Charlie's bookstore"



**LA RENTRÉE LITTÉRAIRE**

www.librairiebarnes.com  
Tél.: 0590 27 60 30

**A VOS MARQUES**  
**MEGA SOLDES!**  
à partir du 29 sept.  
GUSTAVIA

**CMI**  
Claudine Mora  
AGENCE IMMOBILIÈRE  
REAL ESTATE



Les Mangliers  
Saint-Jean  
97133 St-Barthélemy  
Tél : 05.90 27 80 88  
Fax : 05.90 27 80 85  
claudine.mora@wanadoo.fr

N°747 - Mercredi 26 septembre 2007

# LE JOURNAL

## DE SAINT-BARTH

Tél : 05 90 27 65 19 - Fax : 05 90 27 91 60  
e-mail : journalsbh@wanadoo.fr  
ISSN : 1254-0110

# Electricité : DANGER PÉNURIE !




VENTE, LOCATION, GÉRANCE, SYNDIC  
SALES AND VILLA RENTALS

L'AGENCE  
LES GALERIES DU COMMERCE  
SAINT-JEAN  
T. (590) 51 07 50  
F. (590) 51 07 30  
info@lagence.com  
www.lagence.com



**SONY**  
**Panasonic**  
**Pioneer**  
**PHILIPS**  
**SAMSUNG**

**ST-BARTH ELECTRONIQUE**



**L'OASIS Spa**  
Massages  
Soins corps et visage  
Manucure, Pédicure, Pose d'ongles  
Produits O.P.I., Phytos, Académie  
Endermologie, Cellu M6...  
9h à 21h - Tous les jours - Sur Rendez-vous - Tél. 0590 27 90 67

**NOUVELLE COLLECTION À DÉCOUVRIR CHEZ**



Vous décidez la manière de voir le monde



Espace du Centenaire  
Gustavia  
Tél. : 05 90 52 20 91



*C'est officiel. Le départ de la Transat ag2r 2008 sera donné le 20 avril prochain. Comme lors de la précédente édition, les coureurs s'élanceront de la Baie de Concarneau, direction Saint-Barthélemy.*

**TRANSAT AG2R 2008**  
**Départ le 20 avril**

**Fabienne Miot**

**REMISES EXCEPTIONNELLES**  
à partir du 29 septembre 2007

Artfully Uniting Extraordinary Properties with Extraordinary Lives  
Le Réseau Mondial des Propriétés d'exception



St. Barth Properties  
**Sotheby's**  
INTERNATIONAL REALTY

Gustavia Harbor, Saint-Barthélemy 05 90 29 75 05 www.sothebysrealty-stbarth.com sales.stbarth@sothebysrealty.com

## 9ÈME TRANSAT AG2R LE DÉPART SERA DONNÉ LE 20 AVRIL

La date a été annoncée officiellement hier lors de la conférence de presse tenue au siège de l'ag2r à Paris. La neuvième édition de la Transat Ag2r partira le 20 avril 2008 depuis la baie de Concarneau.

Comme lors de la précédente édition, la flotte mettra le cap sur Saint-Barthélemy qu'elle atteindra après un périple de 3710 milles, soit près de trois semaines de course. La recette Concarneau - Saint-Barth en direct ayant justement fait recette, Pen Duick, la société organisatrice, n'a pas jugé utile d'en changer le parcours.

La grande nouveauté de cette édition réside dans la participation d'un bateau aux couleurs de Concarneau et Saint-Barth qui réunirait à son bord un coureur de chacune des deux collectivités. S'agissant des participants, Pierre Bojic, n'a pas caché qu'il s'attendait à un «plateau différent», lié à la préparation du Vendée Globe qui s'élancera des Sables d'Olonne à l'automne prochain. Le directeur de Pen Duick a néanmoins laissé entendre que Jean Galfione pourrait y participer. Membre de l'équipage du syndicat français Areva-Challenge lors de la dernière America's Cup, Jean Galfione, l'ancien champion olympique de saut à la perche à Atlanta en 1996, aurait en effet pris tous les renseignements nécessaires en vue de participer à la neuvième édition de la Transat AG2R. Pour les autres, le mystère devrait en grande partie être levé lors du Salon nautique de Paris début décembre, ainsi que l'avis de course qui sera rendu public la veille de l'ouverture du salon. On se souvient qu'en 2006, c'est le tandem Kito de Pavant- Pietro d'Ali qui avait franchi le premier la ligne d'arrivée après 19 jours 22 heures 24 minutes et 30 secondes de course. Soit, une moyenne de 7,76 nœuds sur un parcours de 3710 milles. C'est le record à battre.

### DES RETOMBÉES MÉDIAS EN PROGRESSION CONSTANTE

Si l'on en croit le dossier de presse de cette nouvelle édition, la transat ag2r rénoverée est restée dans la tradition du parcours Lorient - Madère - Saint-Barth et généré toujours plus de retombées médiatiques. Ainsi, l'édition 2006 aurait drainé

- 1 821 retombées médias (soit + de 30% de progression par édition)
- Près de 700 articles sur la course
- 692 alertes audiovisuelles (Radio et TV)
- 271 sujets TV soit plus de 21 h d'antenne
- 435 papiers recensés sur Internet
- 964 millions de contacts potentiels générés par la couverture des médias dont 52% en audiovisuel (en 2006)
- 13 millions d'euros en valorisation publicitaire en 2006 en presse écrite et audiovisuelle (contre 5,8 millions en 2004)
- 72% des Français connaissent désormais la course (IPSOS notoriété assistée)

Câble nouveaux moteurs, nouvelle usine

## Quelle solution pour sortir de la crise énergétique

L'installation d'un nouveau moteur Caterpillar délivrant 1,3 MW au centre de production d'électricité en début de semaine constitue une bonne et une mauvaise nouvelle. Bonne, car le renforcement de la puissance disponible qui passe ainsi de 20 MW à 21,3 MW en régime constant (soit

une hausse de 7% de la capacité de production), devrait permettre, sauf incident, de passer les pics de consommation de cette fin d'année. Mauvaise, car il témoigne de l'augmentation effrénée de la consommation électrique qui a encore cru de 3,5% en moyenne sur les huit premiers mois 2007 par comparaison à ces mêmes mois 2006, eux mêmes en forte hausse par rapport à 2005, mais de 16% si l'on s'intéresse à la consommation des mois de janvier et février. Plus grave encore, les «pointes» -ces pics de consommation atteints traditionnellement lors des fêtes d'année-, ont augmenté de 12%, passant de 16,2 MW pour la pointe 2005 à 18,1 MW en 2006. Pour comparaison, ce pic était de 12,8MW fin 2000...

### Délestages envisagés

Fin 2007, EDF s'attend à ce que ce pic culmine à pratiquement 20 MW, atteignant en cela la capacité de production maximum en régime normal dont disposait l'usine avant l'arrivée du nouveau moteur qui permet aujourd'hui à la centrale de délivrer -si tout va bien- 21,3 MW. Si tout va bien. Car pour reprendre l'image de Pascal Rother, en charge de l'exploitation de l'usine «si un moteur tombe en panne, on n'a plus rien sous le pied». Dans ce scénario catastrophe, EDF compte d'abord sur la



Le nouveau moteur Caterpillar de 1,3 MW installé à la centrale EDF devrait permettre de passer la pointe 2007. Mais après?

bonne volonté de certains de ses clients qui accepteraient de s'effacer du réseau et de tourner sur leurs groupes pour une durée quotidienne n'excédant pas 5 heures. Si l'effacement ne suffisait pas, l'électricien serait contraint de recourir à des délestages tournants aux heures les plus chargées de la journée (entre 17 et 20 heures). Pascal Rother est néanmoins serein : «grâce au travail consciencieux de l'équipe de mécaniciens à qui je tiens à rendre hommage, même anciens, les moteurs sont en bon état de marche» et pour lui, sauf imprévu «ça devrait tenir».

### Situation extrêmement tendue

Reste que la situation est extrêmement tendue. A l'occasion d'une réunion qui s'est tenue mi-juin à Saint-Barth, les représentants de l'Etat ont convenu que Saint-Barth était en état de «crise énergétique», coïncée entre une hausse importante de la consommation, une production insuffisante chronique et un parc vieillissant qui ne satisfait plus aux exigences environnementales à compter de 2010. A cette date, tous les moteurs en service à la centrale devront donc cesser de tourner. Que se passera-t-il alors ? l'avenir est incertain. Depuis plusieurs années déjà, EDF

milite pour la réalisation d'un câble d'interconnexion avec Sint Maarten qui permettrait d'amener ici jusqu'à 15 MW en parallèle à la reconstruction progressive de la centrale. Un projet qui a le mérite de la rapidité puisqu'il suffirait d'une bonne année pour pouvoir dérouler et mettre en service le câble qui desservirait Saint-Barth, Saint-Martin, Sint Maarten et Anguilla, puis de procéder au renouvellement de l'ensemble du parc sur le site de l'actuelle usine. Mais un projet qui jusque-là, a toujours été refusé par la collectivité. En décembre, l'ancien conseil municipal a délibéré contre le raccordement, au prétexte qu'il ferait perdre son indépendance énergétique à l'île. La collectivité qui s'étonnait du gel des investissements d'EDF depuis plusieurs années, préférerait à l'époque imaginer un renforcement de la capacité de production par la mise en service de deux nouveaux moteurs neufs et le renouvellement progressif de la centrale. Reste une troisième solution que l'Etat qui a la charge de définir et mettre en œuvre la politique énergétique française envisage : celle de créer une nouvelle centrale. Dans tous les cas le temps presse, pour ne pas dire urgence ; la construction, d'une nouvelle centrale ou la mise en service de nouveaux moteurs nécessitant en effet plus de deux ans de travaux.

### UN MOTEUR SAINTOIS

Le moteur Caterpillar installé en début de semaine arrive de l'usine des Saintes où il servait de moyen de secours en cas de rupture du câble d'interconnexion avec la Guadeloupe continentale. Agé de 18 ans, il n'a cependant que peu d'heures de marche. Avant son arrivée, il a été totalement reconditionné et adapté aux spécificités de Saint-Barth où la fréquence est de 60hz, contre 50 en Guadeloupe. L'opération a coûté 600 000 euros intégralement pris en charge par EDF.

### CHIFFRES CLÉS

La centrale produit annuellement 90 millions de kwh/an.  
Pour cela, elle consomme 22 000 tonnes de gas oil et 120 tonnes d'huile moteur.  
Pour produire un 1kw/h électrique, il faut utiliser 240 grammes de gas oil.

### Chiffre 8 CENTS

8 centimes, c'est le prix du kilowatt d'électricité payé par le client de Saint-Barth, contre 24, le coût de production du même kilowatt, revendu donc trois fois moins cher. Ce prix conso résulte de la péréquation tarifaire qui s'applique également à Saint-Barth et qui permet, au nom de la solidarité nationale, d'appliquer le même tarif où que l'on se situe dans l'ensemble français. Ici, la charge de la solidarité nationale s'élèverait à 15 millions d'euros par an...

### LES ENR JUSQU'À 30%

Recourir aux énergies renouvelables pour pallier au déficit de production ? oui, et tout le monde s'accorde sur ce point. La collectivité, qui soutient l'idée d'une installation d'un petit parc éolien. EDF, qui a l'obligation de racheter l'énergie produite. Mais ce n'est pas la panacée, les ENR ne pouvant pas dépasser 30% de la capacité totale de production, soit 7MW aujourd'hui.

### Soldes d'été : top départ samedi!

En décalé par rapport à la France métropolitaine, Saint-Barth connaîtra à partir de samedi 29 septembre ses soldes dites d'été. Elles dureront comme à Saint-Martin jusqu'au 27 octobre prochain, comme fixé par l'arrêté préfectoral. Dans l'avenir, les dates des soldes pourraient changer et ne plus être calqués sur celles de Saint-Martin ainsi que l'ont annoncé la semaine passée les responsables de la DDRCCF. Une conséquence supplémentaire du passage en collectivité d'outre-mer.

## Liste des points de distribution du Journal de Saint-Barth

### SAINT JEAN :

Librairie Barnes, BFC  
Epicierie de l'aéroport,  
Le supermarché Match,  
La Station Service,  
Hôtel Village St Jean,  
Tropical hôtel, Vaval,  
l'Aéroport Carl Gustav III

### ANSE DES CAYES :

Supérette de la Place

### LORIENT : Minimart, l'Oasis

### COROSSOL : Le Régal

### GRAND CUL DE SAC : Guanahani

### GUSTAVIA :

AMC, Office du tourisme,  
La Poste, Dauphin Telecom,  
Hôtel de la collectivité,  
les deux librairies Barnes,  
A Vos Marques, Tendances,  
Segeco, Privilège, BFC  
la sous-préfecture, Saint-Barth  
Properties, Ici & Là

St. Barth  
Properties

Sotheby's  
INTERNATIONAL REALTY

COMMUNIQUE

Du 24 au 30 septembre 2007, l'agence profite de cette période de calme pour se refaire une beauté. Réouverture le 1er octobre dans une nouvelle déco...

A bientôt !

Numéro de garde : 06 90 59 01 26

www.teledom.fr  
annuaire sur internet  
SAINT BARTHÉLEMY - SAINT MARTIN - SINT MAARTEN

Vous souhaitez devenir partenaire du Journal de Saint-Barth et offrir le Journal à vos clients ?

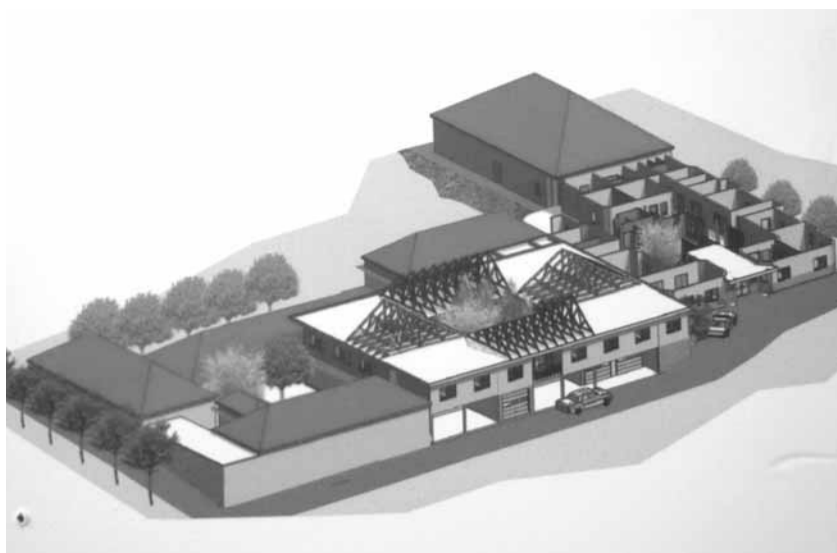
Contactez-nous au 05 90 27 65 19 ou par email : journalsbh@wanadoo.fr

# La rénovation de l'hôpital a commencé

Les grandes palissades en cours d'installation dans l'enceinte de l'établissement en sont la preuve : les travaux de rénovation de l'hôpital de Bruyn ont bel et bien commencé. Ces travaux d'un montant estimé à 3,5 millions d'euros financés par le Feder (35%), la collectivité (17,84%) et l'hôpital sur fonds propres et emprunts pour le restant, devraient durer environ 18 mois. Ils visent principalement à mettre aux normes cet établissement construit en 1933 qui ne correspond plus aux exigences de fonctionnement d'une structure hospitalière moderne. Dans le détail, de quoi s'agit-il ? De la construction d'un bâtiment d'environ 500 m<sup>2</sup> sur deux niveaux qui regrouperont locaux techniques et pharmacie sur un premier niveau en rez-de-jardin ainsi que les 10 lits de médecine et les 7 lits de soins de suite (accueillant aujourd'hui les personnes âgées médicalisées) au second niveau, bâti dans la continuité des urgences.

Pour ce faire, l'actuel bâtiment de l'administration sera démoli, une fois les palissades montées. A terme, la partie originelle du bâtiment construite par le père Irénée de Bruyn qui accueille actuellement les lits de soins de suite, abritera une salle polyvalente (kiné, préparation à l'accouchement) couplée aux vestiaires du personnel, ainsi que les bureaux de l'administration et une salle de réunion. La partie récente actuellement occupée par les urgences, les consultations externes et les lits de médecine, reste inchangée. Maître d'ouvrage délégué par l'hôpital, la Sem-samar a attribué la maîtrise d'œuvre au cabinet Michel Corbin qui a réalisé un projet architectural «dans la continuité de l'existant», assure Pascal Brochier et c'est l'entreprise Laplace qui a été chargée du gros œuvre.

**Des nuisances à prévoir**  
«Ce chantier ne va pas se faire sans nuisance et l'hôpital s'en excuse par



Vue d'ensemble sur ce que sera demain l'établissement rénové. La partie nouvelle qui abritera les 10 lits de médecine et les 7 lits de soins de suite se trouve au centre.

avance», admet Pascal Brochier, cadre de santé. «Mais nous avons demandé aux entreprises qui interviendront de mettre tout en œuvre pour les minimiser et maintenir un niveau d'hygiène normal dans l'établissement». Pour cela, un arrosage pluri quotidien des palissades est prévu pour éviter la circulation des poussières induites par la démolition et la construction du nouveau bâtiment.

*Les travaux ont commencé lundi avec le montage des palissades destinées à protéger l'activité de l'hôpital de la poussière du chantier. Une fois les palissades posées, le bâtiment de l'administration sera abattu et les travaux de construction du nouveau bâtiment pourront commencer.*



## Eclairage

Approuvé en 2001, le projet initial prévoyait outre la rénovation de l'établissement, la réalisation de deux blocs opératoires dédiés à de la chirurgie ambulatoire qui auraient pu permettre de réaliser localement de petites opérations programmées ne nécessitant pas d'hospitalisations (la dépose de matériel orthopédique, l'ablation des amygdales...). Officiellement, le projet n'est pas abandonné. Il serait d'ailleurs toujours inscrit dans une seconde tranche de travaux, mais ne comporterait plus qu'un seul bloc, assorti de trois lits pour accueillir les opérés avant et après l'intervention. Dans les faits cependant, rien n'est moins sûr et bien que personne ne veuille vraiment le dire, il y a fort à parier qu'il ne verra jamais le jour. En ligne de mire, la politique nationale de santé publique menée ces dernières années qui vise à fermer les blocs opératoires pratiquant moins de 2000 opérations par an. Ce qui serait, et de très loin, le cas à Saint-Barth. Mais aussi la volonté de développer l'hospitalisation des patients de Saint-Barth à l'hôpital de Saint-Martin qui a, il est vrai, considérablement évolué depuis l'ouverture d'un nouvel établissement en 2005. Reste que ceux qui avaient rêvé d'une amélioration de la prise en charge sanitaire à Saint-Barth en sont pour leur frais. Pas de bloc, pas de regroupement de la dialyse et de la radiologie, pas de centre de périnatalité non plus, et toujours rien sur le front de l'évacuation sanitaire. Le projet se contente effectivement de remettre l'existant aux normes. En revanche, les déclarations d'intention se multiplient quant à la création d'une maison de retraite médicalisée ou EHPAD sur la réserve foncière de l'hôpital où était initialement prévue l'installation des blocs opératoires.

# VENEZ DECOUVRIR LA NOUVELLE GENERATION

## iPod classic 80 ou 160 Go



## iPod nano 4 ou 8 Go\*



## iPod shuffle nouvelles couleurs\*



\*couleurs disponibles à partir du 28/09/07:  
shuffle: silver/bleu/violet  
nano 4 Go: silver  
nano 8 Go: silver/vert/noir

**ST-BARTH ELECTRONIQUE**  
Les Galeries du Commerce à St-Jean, Tél: 05 90 27 50 50

## Communiqués

## Lavage des réservoirs

## COUPURES D'EAU PROGRAMMÉES

## • Colombier - Flamands

La Générale des eaux secteur Iles du Nord informe ses clients de Colombier et Flamands qu'en raison du lavage du réservoir de Colombier, la distribution de l'eau potable sera perturbée les vendredi 28, samedi 29 et dimanche 30 septembre. Le retour à la normale est prévu dimanche 30 septembre en début de soirée.

## • Vitet

La Générale des eaux secteur Iles du Nord informe ses clients de Vitet qu'en raison du lavage du réservoir de Vitet, la distribution de l'eau potable sera perturbée les lundi 1, mardi 2 et mercredi 3 octobre. Le retour à la normale est prévu mercredi 3 octobre en début de soirée.

## • Lurin

La Générale des eaux secteur Iles du Nord informe ses clients de Lurin qu'en raison du lavage du réservoir de Lurin, la distribution de l'eau potable sera perturbée les jeudi 4, vendredi 5 et samedi 6 octobre. Le retour à la normale est prévu samedi 6 octobre en début de soirée.

Générale des Eaux Guadeloupe remercie ses clients de leur compréhension et les tiendra informés de l'évolution de la situation.

## INDEMNITÉS AUX ÉTUDIANTS

Le président de la Collectivité informe les étudiants qui poursuivent leurs études hors de l'île que l'indemnité forfaitaire qui leur est attribuée sur leur demande est reconduite pour l'année scolaire ou universitaire 2007-2008. Il rappelle les conditions d'obtention de l'aide (délibération n°95-09 du 27 janvier 1995)

Avoir atteint le niveau de la 3<sup>e</sup> et être orienté dans une filière qui n'existe pas à Saint-Barthélemy.

Avoir atteint le niveau de la 5<sup>e</sup> ou de la 4<sup>e</sup> et faire l'objet d'une orientation dans une filière qui n'existe pas à Saint-Barthélemy.

Avoir effectué la totalité de sa scolarité de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup> à Saint-Barthélemy.

Conserver sa résidence à Saint-Barthélemy

Il précise que l'aide ayant été instituée pour tenir compte des dépenses engagées en frais de transport, de scolarité et de logement dans la région de scolarisation, une simple inscription dans un établissement d'étude par correspondance n'ouvre pas droit au bénéfice de l'aide (délibération n°2007-08 du 5 avril 2007).

Le montant de l'aide est fixé pour l'année scolaire 2007-2008 à 250 euros (délibération n°2007-08- du 5 avril 2007).

Elle sera versée sur présentation :  
Du certificat de scolarité de l'année scolaire en cours

De l'attestation d'orientation avant la troisième pour ceux entrant dans cette catégorie

D'un relevé d'identité bancaire ou postal même si celui-ci a déjà été transmis les années précédentes.

En conséquence, les pièces énumérées ci-dessus devront être déposées à l'accueil de l'hôtel de la Collectivité jusqu'au 30 novembre 2007.

## MODIFICATION DE LA CIRCULATION

En raison de la reprise de chaussée et de la nécessité de réaliser un trottoir à Lorient, depuis lundi 24 septembre jusqu'au samedi 13 octobre inclus, la circulation des véhicules se fera par demie chaussée sur une portion de la route départementale N°209 à Lorient. Une signalisation réglementaire à l'aide de feux sera mise en place et entretenue par l'entreprise chargée des travaux pendant toute la durée du chantier.

## Alcool au volant, accidents au tournant !

Sur une portion de route n'excédant pas 500 mètres, trois accidents se sont produits la semaine passée, dont deux liés à une consommation d'alcool très largement au dessus du taux réglementaire.

Le premier s'est produit dans la nuit de vendredi à samedi. Le conducteur d'un Samourai noir qui voulait se rendre à Vitet a raté l'intersection Camaruche-Vitet et fini dans un mur. Saignant abondamment au niveau de la tête, il a été conduit à l'hôpital d'où il est rapidement ressorti. La prise de sang pratiquée pour contrôler son alcoolémie a révélé un taux de 3,86 grammes d'alcool dans le sang ! Le second s'est déroulé le lendemain un peu avant 16 heures quasiment au même endroit. Cette fois, c'est le conducteur d'un Toyota blanc qui a «raté» son virage. Un peu avant l'intersection Camaruche-Vitet, il a tourné son volant à gauche pour redescendre sur Mari-

got, mais après le virage, «la voiture n'est pas revenue à droite» a-t-il expliqué lors de son audition. Sur la gauche de la chaussée, il a percuté le véhicule venant en face, une Atos dont la conductrice a été blessée superficiellement au niveau du bras et des jambes. 2,24 grammes d'alcool ont été retrouvés dans le sang du chauffard, déjà responsable d'un homicide en avril 2001. A cette époque, à moto cette fois, mais toujours aussi ivre (plus de trois gammes avaient alors été constatés), il avait percuté à Lorient l'avocate Corinne Lagoutte qui était morte sur le coup. Il avait écopé d'une peine de 18 mois d'emprisonnement dont dix assortis du sursis qu'il avait purgé. Son permis annulé à cette occasion, il l'avait repassé à sa sortie de prison, mais ne l'a jamais validé, n'ayant jamais passé la visite médicale obligatoire. C'est donc sans permis et sans assurance que ce chauffard extrêmement dangereux a de nouveau causé un accident. Il comparaitra à nouveau devant le tribunal correctionnel.

Le troisième et dernier accident du

week-end s'est produit cinq cents mètres plus loin, à proximité de Monosshop, une toute petite heure avant celui évoqué juste avant. L'alcool n'est pas en cause dans cette collision entre un scooter et une automobile. Selon le témoignage de l'automobiliste recueilli par la gendarmerie, le conducteur du deux-roues avait pris le virage sur la gauche de la chaussée quand il a vu la voiture qui descendait sur Marigot. Il a bien tenté de redresser son scooter, ce qu'il a en partie réussi, mais sa tête est venue percuter lourdement le pare brise de la voiture en sens inverse. Le casque intégral, visiblement pas attaché, a volé avant le choc et n'a pas protégé la victime qui, souffrant d'un traumatisme crânien a été évacué à Saint-Martin.

Suite à cet accident qui s'ajoute à un précédent, les gendarmes tiennent à rappeler que ne pas attacher son casque revient à ne pas porter de casque. Ils rappellent que le législateur ne s'y est pas trompé qui punit de la même façon le non port de casque et le casque non attaché.

## Justice

## Une galerie d'art épinglée pour travail dissimulé

Parti en métropole pour une exposition durant quinze jours en avril dernier, un artiste peintre avait confié, pour quinze jours, l'ouverture de sa boutique à une amie. Le tribunal correctionnel l'a sanctionné d'une amende de 5 000 euros avec sursis pour «recours au service d'un travailleur dissimulé».

Des méthodes de surveillance sorties d'un roman d'espionnage, à l'aide de caméscopes, d'écoutes avec des appareils sophistiqués par des policiers en embuscade à plusieurs dizaines de mètres de la boutique. Durant quelques jours, en avril dernier, une boutique d'articles d'art a été l'objet d'une surveillance policière tout à fait exceptionnelle. La cause de ce déploiement de haute technologie : une lettre anonyme dénonçant le propriétaire de la boutique pour l'emploi non déclaré d'une vendeuse ! A l'audience, l'affaire prend une autre tournure. A la barre, l'artiste peintre, bien



embêté par cette procédure singulière et les désagréments qu'elle lui cause, déclare qu'il avait effectivement confié sa boutique à une voisine avec laquelle il entretenait d'amicales relations, qui voulait lui rendre service, sans autre compensation financière qu'une petite statuette en céramique à l'issue de sa «mission d'intérim». C'était un coup de pouce bénévole qui lui a permis d'ouvrir sa boutique le temps d'une exposition à Paris. Mais bien mal lui en a pris. Car la «vendeuse bénévole» n'est autre que l'épouse d'un fonctionnaire

de police visiblement peu apprécié de ses collègues. «Il s'agit tout simplement d'un règlement de compte au sein des fonctionnaires de police» tempête à la barre son avocat. Mais celui qui fait les frais de cette procédure c'est bien l'artiste peintre qui se retrouve poursuivi pour emploi dissimulé. Le procureur ramène tout d'abord le dossier à sa juste mesure, celui du service entre amis, mais rappelle également que ces pratiques de «job», de «coup de main» ont aussi un sacré coût économique et social à Saint-Barthélemy et dans toute la Guadeloupe en général. «Certes, le procédé de la dénonciation n'a rien d'élégant», note-t-il encore, avant de demander une peine d'amende de 10 000 euros avec sursis, assurant le prévenu de l'indulgence du tribunal! L'artiste peintre a finalement écopé d'une amende de 5 000 euros avec sursis. «Un avertissement solennel», précisait le tribunal en rendant son jugement. Mireille Loubet

## Faits divers

## INCENDIE SUR LA DÉMOLITION DU SAINT-BARTH BEACH HOTEL

Un incendie a pris mardi 18 septembre en milieu d'après-midi sur le chantier de démolition du Saint-Barth Beach Hotel. La fumée noire qui se dégageait du sinistre est liée à la combustion des Shingle, ces tuiles recouvertes de bitume qui couvraient l'ensemble de la toiture de l'hôtel vendu en début d'année. Selon les gendarmes, le feu, d'origine accidentelle, aurait pris dans le bâtiment situé à proximité où les ouvriers brûlaient les déchets incinérables (vieux bois, portes...), vraisemblablement transmis par l'intermédiaire d'un conduit non visible. Très rapidement les portes, les faux plafonds puis les shingles du bâtiment se sont enflammés, laissant la place à de grandes flammes. Seize pompiers ont été monopolisés sur place qui ont travaillé près de quatre heures pour circonscire le sinistre qui a repris vers 21h30 avant de s'éteindre définitivement.

## ESCROQUERIES

- Mercredi 19 septembre, un homme a porté plainte après l'appel de sa banque qui l'informait que deux chèques d'un montant global de plus de 15 000 euros avaient été débités de son compte bancaire. Les deux chèques ont été encaissés par la compagnie de son frère, tous deux résidant Saint-Martin. La victime, en vacances durant l'été avait laissé son chèque dans sa maison qui, comme de nombreuses autres n'étaient pas fermées. L'affaire a été confiée à la gendarmerie de Saint-Martin qui devait entendre la bénéficiaire de l'argent pour, peut-être, parvenir à déterminer l'identité de celui qui a fait les chèques.

-Mardi 24 septembre, c'est une autre personne qui s'est présentée à la gendarmerie pour porter plainte pour escroquerie. Alors qu'il n'utilisait plus son compte depuis novembre 2006, six débits pour un montant total d'un peu plus de 150 euros ont été ponctionnés dessus, tous au profit de la société Sonatel, un société de téléphonie mobile du Sénégal où la victime ne s'est jamais rendue.

## POLICE ROUTE

Au cours de la semaine écoulée, les gendarmes ont procédé à différents contrôles routiers. A cette occasion, trois défauts de port de casque, deux défauts de port de ceinture, un port de téléphone au volant, trois pneus lisses, deux défauts de plaques d'immatriculation et un sens interdit ont été relevés.

## Société Nationale de Sauvetage en Mer



Station de Saint-Barthélemy  
Vous aimez la mer, vous pratiquez sur l'eau,  
vous aimez ceux qui vont sur l'eau,  
la SNSM a besoin de vous



## SOUTENEZ LA SNSM!

ENVOYEZ VOS DONS PAR COURRIER À :  
SNSM - BP 131 97095 St  
BARTHÉLEMY CEDEX

Pour toute information complémentaire :  
Tel : 05 90 27 70 41, demander Ingénu Magras,  
président de la station, Portable 06 90 35 08 63  
E-mail : snsmsbh@wanadoo.fr

## IMPORTANT :

Pour toute intervention en mer, vous devez vous adresser au CROSSAG qui déclenche et gère les interventions de sauvetage en mer en composant le 05 96 70 92 92

Mise en place de la Com

## La DDCCRF s'installe à Saint-Martin

**L'arrivée en 2008 dans les îles du Nord d'un contrôleur permanent de la Direction départementale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, va permettre aux consommateurs de jouer un rôle actif dans la vie économique locale. A Saint-Martin comme à Saint-Barth.**

S'il est un service de l'État que le consommateur apprécie généralement, c'est bien celui de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF). Chargée de veiller au respect des règles de la concurrence -notamment dans le cadre des marchés publics-, à la protection économique du consommateur et à sa sécurité, la DGCCRF est représentée dans l'ensemble des départements français. En Guadeloupe, la Direction départementale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DDCCRF) compte 32 fonctionnaires, dont 22 enquêteurs chargés de procéder à environ douze mille contrôles par an

dans tout le département. Jusqu'à l'avènement de la COM, un contrôleur était missionné huit à dix fois par an à Saint-Barth, sur une durée de un à trois jours. Tout cela va bientôt évoluer. À la demande du préfet délégué, Dominique Lacroix, et dans le cadre du renforcement des services de l'État, la DDCCRF de Guadeloupe installera en effet en 2008 une mini-antenne à Saint-Martin et un agent dont l'action sera partagée entre les deux îles du Nord.

### Une association de consommateurs va s'avérer indispensable

Jeudi, à la Maison des entreprises de Saint-Martin, Jean-Jacques Ambroise, le directeur départemental accompagné de Pierre Soulez, contrôleur familial des îles du Nord, avait invité les chefs d'entreprises et la population à venir s'informer sur ce qui pourra changer en matière de consommation dans le cadre de la COM, à Saint-Martin comme à Saint-Barth. Car si de manière générale le code du commerce et de la consommation continuera d'être appliqué ici, le divorce avec la Guadeloupe accorde -c'était le but- un peu plus d'autonomie à notre île,



Jean-Jacques Ambroise, le directeur départemental et Pierre Soulez, contrôleur familial des îles du Nord en compagnie de Maggy Gumbs de la CCI de Basse-Terre

même en matière économique, et un peu plus de pouvoir au consommateur.

Par exemple, l'implantation ou l'extension d'une surface commerciale de plus de 300 mètres carrés sera soumise à l'agrément d'une commission territoriale -et non plus départementale- d'équipement commercial. Composée d'élus territoriaux et de représentants de la Chambre interprofessionnelle, cette commission sera également ouverte aux consommateurs, qui devront y être représentés par un responsable de leur(s) association(s)... inexistante(s) à ce jour! Les soldes -qui bénéficiaient déjà de dates

spécifiques pour les îles du Nord- pourront désormais être fixées aux dates choisies par les commerçants de l'île... également après consultation du ou des représentants des consommateurs. Cette ou ces associations de consommateurs semblent d'autant plus indispensables qu'elles sont utiles dans le règlement des petits litiges entre commerçants et clients, comme le refus d'un remboursement, d'un échange ou de la réparation gratuite d'un appareil sous garantie. Mesdames et messieurs les consommateurs, vous l'aurez compris, il va falloir vous fédérer pour jouer un rôle actif dans le petit monde

économique local.

### Les prix sont libres, mais doivent être affichés

Du côté du respect du code du commerce et de la consommation, le contrôleur basé à Saint-Martin dans le courant de l'année 2008 devrait intensifier l'action du service. «Le but est d'équilibrer les devoirs des professionnels et l'intérêt du consommateur, et cet agent mettra au départ l'accent sur l'information et la prévention» indique le directeur de la DDCCRF, en précisant toutefois que certaines règles de base sont connues de tous les commerçants et ne devraient faire l'objet d'aucun rappel, comme l'obligation d'afficher les prix en vitrine. Cet affichage obligatoire des prix, en vitrine et dans les rayons, semble être le principal écueil auquel se heurtent les contrôleurs de la DDCCRF à Saint-Barth. «Les prix sont libres, mais le consommateur doit pouvoir les consulter librement», insiste Jean-Jacques Ambroise, en soulignant que l'absence de prix est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 1.500 euros.

Le prochain rendez-vous avec la DDCCRF est prévu en

novembre prochain, à Saint-Martin, mais aussi «peut-être» chez nous. À l'ordre du jour: l'application de la concurrence dans le cadre des marchés publics.

BD

### CHASSEURS DE PRIMES?

Les contrôleurs de la DDCCRF touchent-ils une prime à chaque fois qu'ils dressent un procès-verbal? C'est ce dont sont persuadés nombre de commerçants. «Absolument pas, rectifie le directeur départemental, au contraire. Nous avons des objectifs chiffrés et une prime annuelle fixée à l'avance, qui baisse si l'objectif n'est pas atteint. Mais l'objectif ne concerne pas seulement les amendes. Le taux de satisfaction de l'utilisateur, l'accueil, ou les délais de traitement du contentieux sont également pris en compte». Chaque année en Guadeloupe, la DDCCRF procède à 12.000 contrôles, qui donnent lieu en moyenne à 250 rappels de la réglementation, et à 100 à 150 affaires plus graves, transmises au Parquet.

Offre valable pour toute nouvelle souscription, jusqu'au 28 Octobre 2007. Voir conditions en magasin. Réserve à toute personne justifiant d'un enfant scolarisé à l'adresse de la connexion (128/64k)

# Domaccess

By Dauphin Telecom

## EXPLOSE LES PRIX !!

### Votre ADSL

à partir de

Connexion et téléchargement

## ILLIMITÉS

# 9,90

€/Mois

Agence Dauphin Telecom - Rue Oscar II - Gustavia

Tél : 05 90 52 09 92 - www.domaccess.com

**Domaccess**  
By Dauphin Telecom

## Domaccess, premier opérateur câblé



Maude et Elisabeth vous accueillent à la Boutique Dauphin Télécom de Gustavia

Raccordé depuis la semaine passée, Domaccess, le provider Internet du groupe Dauphin Telecom, est le premier opérateur à utiliser la bretelle de fibre optique qui relie en direct Saint-Barth au réseau mondial de l'Internet. Déroulée en février 2005, cette bretelle numérique qui rejoint à Saint-Martin le câble Guadeloupe Numérique développé par Global Caribbean Network pour le compte de la région Guadeloupe, a été mise en service au début de l'été après le raccordement du câble de son point d'arrivée à Shell Beach, à celui des opérateurs, situé à proximité de la police municipale à Gustavia. Le changement a été rapidement constaté chez les abonnés Domaccess qui «ont désormais accès à la vitesse maximale pour laquelle ils paient», selon Philippe Morel directeur commercial de Dauphin Telecom pour qui la satisfaction client et l'accessibilité est primordiale.

### L'ADSL à moins de 10 euros

Cette augmentation du débit s'accompagne chez Domaccess d'un redéploiement de son offre commerciale qui part d'un abonnement exceptionnel et valable jusqu'au 28 octobre au prix de 9,90 euros pour une connexion ADSL 128k, dégroupage des lignes et téléchargement

illimité compris : «Parce qu'Internet est aujourd'hui un outil majeur de découverte, d'accès au monde et au savoir, il s'impose de plus en plus dans les foyers. En tant qu'entreprise locale, nous avons un rôle de proximité à jouer. Faire entrer Internet dans le plus grand nombre de foyers possibles, fussent-ils les plus modestes, nous est en ce sens apparu comme une priorité», reprend Philippe Morel. Seule condition requise pour bénéficier de cette offre, avoir un enfant scolarisé au foyer de l'abonnement. L'opérateur offre par ailleurs une gamme d'abonnements s'échelonnant désormais jusqu'à 4MO et avant la fin de l'année, promet l'installation d'un second DS3 qui ouvrirait la voie à une connexion jusqu'à

20 MO à Gustavia. D'ici là, l'équipe Domaccess invite tous les curieux à se rendre à leur boutique rue Auguste Nyman à Gustavia pour tester la très grande vitesse.

**PRIVILÈGE, LA NOUVELLE OFFRE MOBILE D'AMIGO** Dernier né de la gamme de téléphonie mobile Amigo, l'abonnement Privilège est particulièrement intéressante. Pour 29 euros, l'opérateur promet en effet le téléphone illimité à destination d'une ligne de portable Amigo ou d'un fixe local. Ajoutez 10 euros et vous obtiendrez 2 heures de communication supplémentaires vers les mobiles des autres opérateurs.

## Le système bancaire de Saint-Barth à la loupe de l'edom

Dans son premier rapport annuel sur Saint-Barthélemy, l'edom dresse un panorama du système bancaire de Saint-Barth. L'institut qui assure pour la Banque de France la tutelle de ces établissements, note qu'à la fin 2006, sept établissements de crédits étaient implantés à Saint-Barthélemy : la Bdaf, la BFC-AG, la BNP-Paribas, la Banque postale, la Bred-Banque populaire, la CRCAMG (Crédit Agricole) ainsi que la Sofiag représentée localement par la Bred.

### Une île chouchoutée par ses banques

L'île, très bien lotie, comptait par ailleurs fin 2006 six guichets bancaires, soit un guichet pour 1142 habitants quand la Guadeloupe compte un guichet pour 4217 habitants et la métropole un guichet pour 2269 habitants. Idem, le taux d'équipement en distributeurs automatiques -huit pour l'ensemble de l'île- est très largement supérieur : un Dab pour 857 habitants, un pour 1643 en Guadeloupe et un pour 1320 habitants en métropole. Ce fort taux d'équipement va de pair avec un nombre lui aussi supérieur à la moyenne des comptes de dépôts et d'épargne, estimés à 23 970. Soit une moyenne de 3,5 comptes par habitant quand la moyenne s'établit à 3,1 pour la France

entière. Les comptes de dépôt à vue constituent 50% de l'ensemble, une part particulièrement élevée selon l'edom qui l'explique par la circulation importante de dollars qui impose aux commerçants de disposer de deux comptes à vue. Quant à l'encours moyen de ces comptes, il est de très loin supérieur à celui de la Guadeloupe. Fin 2006, il s'élevait ainsi à 13 717 euros à Saint-Barthélemy pour 4 971 euros pour la Guadeloupe. On apprend par ailleurs que consécutivement aux hausses successives du taux de rémunération de l'épargne réglementée, le nombre de comptes sur livrets a progressé de 5,4%, mais que dans le même temps, consécutivement à l'évolution de la fiscalité relative à l'épargne logement, le nombre de plan d'épargne logement a chuté de 7,1%.

### Des placements rémunérateurs

Toujours selon le rapport de l'edom, la ressource de la clientèle des agences bancaires de Saint-Barthélemy est en hausse de 10,1% par rapport à 2005. Elle s'élevait ainsi à 342,5 millions d'euros dont 157,9 millions de dépôts à vue, 168,2 millions de placements liquides ou à court terme et 16,4 millions d'épargne à long terme. Cette croissance 2006 des actifs provient essen-

tiellement de placements en dépôts à terme devenus plus rémunérateurs en raison de la hausse des taux d'intérêt.

### Des prêts en forte hausse

Représentant 53,2 % de l'enveloppe des prêts accordés, ce sont les particuliers qui constituent la principale clientèle des banques installées à Saint-Barth. En 2006, leurs crédits se sont ainsi montés à 66,1 millions d'euros, en augmentation de près de 40% par rapport à 2005. Sur l'enveloppe globale, 56,4 millions d'euros ont été investis dans des prêts à l'habitat. Les entreprises ont également augmenté leur financement bancaire de 13% pour un montant total de 55,9 millions d'euros dont la très grande majorité investie dans des crédits d'équipement qui selon les analystes de l'edom représentent 62% de la dette des entreprises. Fin 2006, «les établissements de crédits installés sur l'île dégageaient donc globalement un excédent de financement de clientèle de 218,2 millions d'euros qui a peu évolué par rapport à l'excédent de l'année précédente», conclue le rapport de l'edom.

«Saint-Barthélemy en 2006», un document à télécharger sur le site de l'edom



RUGBY WORLD CUP 2007 en FRANCE du 7 septembre au 20 octobre 2007

VOTRE SUPERMARCHÉ Match VOUS OFFRE

le CALENDRIER DE LA COUPE DU MONDE DE RUGBY 2007

ET VOUS INVITE À PARTICIPER À SON JEU "SPÉCIAL COUPE DU MONDE"



Groupe A : Afr. du Sud, Tonga, Angleterre, Samoa, USA.		
A. du Sud	14 points dont bonus : 2	Diff : 93
Tonga	9 points dont bonus : 1	Diff : 9
Angleterre	9 points dont bonus : 1	Diff : 4
Samoa	1 points dont bonus : 1	Diff : -78
États-Unis	0 points dont bonus : 0	Diff : -28

Groupe B : Australie, Fidji, Galles, Japon, Canada		
Australie	15 points dont bonus : 3	Diff : 143
Galles	10 points dont bonus : 2	Diff : 67
Fidji	10 points dont bonus : 2	Diff : -26
Japon	1 points dont bonus : 1	Diff : -146
Canada	0 points dont bonus : 0	Diff : -38

Groupe C : N. Zélande, Ecosse, Italie, Roumanie, Portugal		
N. Zélande	15 points dont bonus : 3	Diff : 197
Ecosse	10 points dont bonus : 2	Diff : 48
Italie	8 points dont bonus : 0	Diff : -30
Roumanie	1 points dont bonus : 1	Diff : -48
Portugal	0 points dont bonus : 0	Diff : -167

Groupe D : Argentine, Irlande, France, Géorgie, Namibie		
Argentine	14 points dont bonus : 2	Diff : 95
France	10 points dont bonus : 2	Diff : 94
Irlande	9 points dont bonus : 1	Diff : -3
Géorgie	1 points dont bonus : 1	Diff : -34
Namibie	0 points dont bonus : 0	Diff : -152

Phases de poule		
<b>Mercredi 26 / 09</b>		
18:00 Groupe D: Georgie / Namibie		Eurosport 12h*
20:00 Groupe A: Samoa / Usa		Eurosport 14h*
<b>Vendredi 28 / 09</b>		
21:00 Groupe A: Angleterre / Tonga		Eurosport 15h*
<b>Samedi 29 / 09</b>		
13:00 Groupe C: Nouvelle Zélande / Roumanie		Eurosport 7h*
15:00 Groupe B: Australie / Canada		Eurosport 9h*
17:00 Groupe B: Pays de Galles / Fidji		Eurosport 11h*
21:00 Groupe C: Ecosse / Italie		Eurosport 15h*
<b>Dimanche 30 / 09</b>		
15:00 Groupe D: France / Georgie		ATV 8h30*
17:00 Groupe D: Irlande / Argentine		ATV 10h40*
20:00 Groupe A: Afrique du Sud / Usa		Eurosport 14h*

## FINALE RWC 2007

SAMEDI 20 OCT 21 heures\*  
\* Heure de Paris

GAGNEZ

12 BOUTEILLES DE VIN

offertes par votre supermarché Match

en devinant le VAINQUEUR de la Coupe du Monde de Rugby 2007.

Pour cela, remplissez le bulletin disponible aux caisses de votre supermarché Match et déposez-le dans l'urne prévue à cet effet avant le 30 septembre 2007

Nom : .....

Prénom : .....

Tél. : .....

Quarts de finale		
Samedi 6 oct M.1 à 15:00	1er du groupe B / 2nd du groupe A	
Samedi 6 oct M.2 à 21:00	1er du groupe C / 2nd du groupe D	
Dimanche 7 oct M.3 à 15:00	1er du groupe A / 2nd du groupe B	
Dimanche 7 oct M.4 à 21:00	1er du groupe D / 2nd du groupe C	

Demi-finales		
Samedi 13 oct D.1 à 21:00	1er M.1 / 1er M.2	
Dimanche 14 oct D.2 à 21:00	1er M.3 / 1er M.4	

Match pour la 3 <sup>e</sup> place		
Vendredi 19 oct à 21:00	Perdant D.1 / perdant D.2	

Le gagnant du jeu Match sera désigné par tirage au sort parmi les bonnes réponses

\* Diffusion en direct

*Pour concurrencer Air France*

## Air Caraïbes s'étend sur le moyen courrier

La guerre est déclarée entre les deux avions desservant les Antilles françaises. Air France d'un côté qui ouvrira le 1er novembre prochain une ligne tournante Cayenne - Fort de France - Pointe-à-



tion de notre flotte avec les nouvelles réalités du marché. Nous allons capitaliser sur nos forces et développer les lignes transatlantiques en nous dotant d'un quatrième Airbus. Dans le même temps, nous devons redimensionner notre outil et le réseau Moyen Courrier pour nous adapter à une sur-offre évidente sur la zone Caraïbes».

### UN NOUVEL AIRBUS DÉVOLU AU LONG COURRIER

Parallèlement à son plan de développement moyen courrier, Air Caraïbes a annoncé l'arrivée d'un nouvel Airbus A330-300 qui sera livré en décembre 2008 et portera à quatre le nombre de gros porteurs dédiés à l'activité long courrier. Air Caraïbes indique également avoir procédé à la commande de deux nouveaux Airbus A330-300, livrables en 2009 et 2011. Ces deux appareils remplaceront alors les Airbus A330-200 de la flotte.

nouvelles liaisons débutera à compter du 11 décembre. Par ailleurs, la compagnie qui proposait jusqu'alors des vols Fort-de-France / Cayenne va inverser sa rotation «pour proposer des vols directs au départ de Pointe-à-Pitre se positionnant alors sur un marché plus restreint, mais moins concurrentiel. La destination sera toujours offerte au départ de Fort-de-France avec une courte escale à Pointe-à-Pitre, sans changement d'appareil». Une réponse à la décision d'Air France de doubler ses fréquences vers Cayenne que commente Jean-Paul Dubreuil, Président d'Air Caraïbes : «Le changement de la donne concurrentielle sur les Antilles nous a poussés à rebondir et à remettre entièrement à plat l'adéquation

*Fonds européens*

## Victorin Lurel demande l'intervention du gouvernement

Ni Dom, ni Ptom, depuis leur passage en Collectivité d'outre-mer, selon la Commission européenne, Saint-Martin et Saint-Barth, ne seraient plus éligibles à aucun des fonds européens attribués généralement à ces deux types de collectivités. Ce non statut européen gêne aujourd'hui la conclusion du Programme opérationnel (ex Docup) 2007-2013 de la Guadeloupe, bloquée en attendant une réponse définitive sur l'éligibilité ou l'inéligibilité des deux îles du Nord aux fonds euro-

péens et le cas échéant à leur type (Feder ou Fed), alors que le PO de Martinique est entré en phase de négociation avec la commission européenne depuis le 1er juin dernier. Pour tenter de débloquer la situation, le président de la Région Guadeloupe, Victorin Lurel a dernièrement adressé un courrier au secrétaire d'Etat à l'Outre-mer, Christian Estrosi, pour lui demander de favoriser une adoption rapide des programmes en obtenant de la Commission que la conclusion des programmes de la

Guadeloupe ne soit pas subordonnée à la question, toujours en suspens, de l'éligibilité des îles du nord à ces programmes pour lesquels elles font l'objet d'un axe prioritaire spécifique. Pour le président de Région, qui soutient par ailleurs l'éligibilité des îles du nord aux fonds structurels européens, cette question ne doit en effet pas entraîner de retard, par rapport aux autres régions d'outre-mer, dans l'adoption finale des programmes opérationnels de la Guadeloupe.

## L'ÉPIDÉMIE DE DENGUE SE RAPPROCHE DES ÎLES DU NORD

Alors que l'épidémie est déclarée en Martinique, l'augmentation du nombre de cas de dengue en Guadeloupe depuis trois semaines fait craindre un début d'épidémie, qui sera confirmé si la tendance se poursuit, si l'on en croit le dernier point épidémiologique réalisé par l'Invs le 18 septembre dernier. Selon l'Institut de veille sanitaire qui place la Guadeloupe en phase 3 (pré-alerte épidémique) du Programme de surveillance, d'alerte et de gestion des

épidémies de dengue, onze personnes auraient même dû être hospitalisées durant la première semaine de septembre, presque autant que pour tout le mois d'août. Le début d'épidémie toucherait les deux tiers sud de la Grande Terre et se généraliserait sur la façade Est de la Basse-Terre. Dans les îles du Nord, «les indicateurs montrent une circulation virale faible» du virus. Mais pour combien de temps, c'est un peu la question. Car force est de constater qu'une

épidémie en Guadeloupe débouche la plupart du temps sur une autre dans les îles du Nord. Pour limiter la progression de la dengue au maximum, il est donc conseillé de se protéger individuellement contre les piqûres de moustiques et d'éviter la prolifération des vecteurs en éliminant régulièrement tous les lieux de reproduction des moustiques qui se trouvent à l'extérieur et à l'intérieur des maisons.

# Tournoi de tennis



de L' *Hôtel Guanahani & Spa*



**du Jeudi 4 au Dimanche 14 octobre 2007**

**SIMPLE DAMES  
SIMPLE HOMMES  
DOUBLE HOMMES**



**Inscriptions jusqu'au Mercredi 3 octobre  
au Guanahani (05 90 27 66 60 ou 06 90 49 86 94)**

**TIRAGE AU SORT LE JEUDI 4 OCTOBRE À 18H00**

**AU BEACH BAR DE L' *Hôtel Guanahani & Spa***



# Rayon BOUCHERIE

PROMOTIONS  
JUSQU'AU 1/10/07

## BASSE-CÔTE À GRILLER

au lieu de 8,95€/kg **5,95€/kg**

## BASSE-CÔTE À BRAISER

au lieu de 7,95€/kg **5,95€/kg**

## BAVETTE D'ALOYAU

au lieu de 19,50€/kg **11,95€/kg**

## BIFTECK DE ROND DE GÎTE

au lieu de 14,95€/kg **9,95€/kg**

## ROND DE GÎTE

au lieu de 13,95€/kg **8,95€/kg**

## RÔTI de porc USA

au lieu de 9,95€/kg **5,95€/kg**

## RAGOUT de porc USA

au lieu de 8,95€/kg **5,95€/kg**

## POITRINE de porc USA

au lieu de 6,95€/kg **4,95€/kg**

## OSSI BUCCO Dinde

800g au lieu de 10,95€/kg **8,95€/les 800g**

## CUISSES DE POULET jaune

500g au lieu de 29,95€/kg **21,95€/les 500g**

## PILONS DE POULET jaune

380g au lieu de 9,95€/kg **5,95€/les 380g**

# PROMOTIONS

## JUSQU'AU 7 OCTOBRE 2007

SUPERMARCHÉ

# Match

## RAYON LIBRAIRIE

(indiqué en magasin)

# GRAND DESTOCKAGE



**4,25€**



**4,25€**



**4,25€**



**4,25€**



**2,50€**

**LIPTONIC ICE TEA**

2,50€ le 1,5 litre  
soit 1,65€ le litre

**FERMETURE**  
pour inventaire  
lundi 1er octobre  
Le supermarché  
sera ouvert  
à partir  
de 16h



**9,40€**

**LESSIVE LIQUIDE SUPER CROIX**  
9,40€  
les 3 litres  
soit 3,13€ le litre



**4,40€**

**OKAY 4,40€ les 3 rouleaux**

### SUNRISE VIN DU CHILIE :

Merlot rouge, Chardonnay blanc, Sauvignon blanc, Cabernet Sauvignon rouge -

4,25€ les 75 cl - soit 5,66€ le litre

Centre commercial la Savane - Tél : 05 90 27 68 16

OUVERT du Lundi au Jeudi de 8h à 13h et 15h à 20h - Vendredi et Samedi de 8h à 20h et le Dimanche 9h à 13h et 16h à 19h



## Douchy, troisième doyenne de France



mot «dulce» qui signifie douce en espagnol. Exilée durant 33 ans dans la capitale des Antilles néerlandaises, Douchy est revenue à Saint-Barth pour la première fois à l'âge de presque 60 ans. Elle vivra dans la case qui a été construite à partir des matériaux de la maison familiale à Merlet jusqu'à l'âge de 84 ans. Presque aveugle, elle

entre en 1980 à l'hôpital de Bruyn où elle vit depuis. Douchy n'y est pas la seule centenaire : pensionnaire depuis 1985 de l'établissement hospitalier, Irmise Romney a fêté ses 104 ans le 20 février dernier. Douchy, troisième doyenne de France n'a aujourd'hui que trois ans d'écart avec la nouvelle doyenne de l'humanité, l'Américaine Edna Parker, 114 ans, qui a succédé à Yoneko Minagawa, décédée le 13 août 2007 janvier dans sa 114<sup>e</sup> année. Le record de longévité humaine reste détenu par la Française Jeanne Calment, décédée en 1997 à 122 ans.

Eugénie Blanchard, plus connue ici sous le nom de «Douchy», est la troisième femme la plus âgée de France au classement établi par l'Inserm (Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) qui enquête depuis 2003 sur le vieillissement de la population. Une place à laquelle elle accède suite à la disparition samedi 15 septembre de Simone Capony, ex-doyenne des Françaises, remplacée depuis par Clémentine Solignac, 113 ans. Troisième doyenne de France, Douchy n'est néanmoins pas la doyenne de l'Outre-mer. Née le 26 juin 1895 à Nouméa, Marie Louise Lhuillier a en effet hérité du titre au décès de la Guadeloupéenne Mathilde Octavie Tafna le 1er mai dernier. Douchy, pensionnaire de l'hôpital de Bruyn depuis 1980, a fêté cette année ses 111 ans et est entrée il y a un an déjà dans la catégorie des «supercentenaires», un titre décerné à celles et ceux qui dépassent 110 ans. Cette ancienne religieuse

## Les îles du nord à nouveau en vigilance jaune



Météo France a de nouveau placé les îles du Nord en vigilance jaune lundi en fin d'après-midi pour une durée de 36 à 48 heures. Le déclenchement du stade 2 de l'alerte météo qui appelle juste à la vigilance est lié au passage d'une onde tropicale active qui présentait hier matin toutes les conditions favorables à son développement en dépression tropicale, la troisième depuis le début de la saison cyclonique.

Météo France craint l'arrivée de fortes pluies susceptibles d'entraîner des inondations et des glissements de terrains localisés associés à une activité électrique importante.

Sur l'Atlantique, après la dissipation de la tempête Jerry, la dépression tropicale N°12 a donné naissance à la tempête Karen hier

matin. Les prévisionnistes du NHC l'a faisait remonter dans l'Atlantique Nord, mais comme le rappelait l'excellent site «sxm cyclone», «il est encore trop tôt pour avoir une prévision fiable concernant l'absence d'impact sur l'arc antillais»

## Radio Saint-Barth dément les rumeurs sur Music FM

La direction de Radio Saint Barth FM informe ses auditeurs que la rumeur colportée actuellement sur l'île, qui fait état qu'un ancien membre de l'association «Radio Saint Barth FM» reprendrait la station «MUSIC FM» lors du prochain appel à candidature, est absolument non fondée. Les émissions de MUSIC FM seront provisoirement interrompues, en attendant la délivrance définitive de l'autorisation d'émettre qui fera suite à notre autorisation tempo-

raire des neuf derniers mois, autorisation qui est aujourd'hui échue. Afin de conforter le CSA dans cette démarche et d'agir de manière respectueuse à la loi dans la continuité de la demande en cours, nous devons cesser temporairement d'émettre. MUSIC FM qui est, a toujours été, restera une structure de l'association Radio Saint Barth FM et ce après l'appel à candidature prévue début novembre. Durant cette interruption sur la FM, les programmes seront

restructurés, et majorés en thèmes en studio. N'hésitez pas à rejoindre notre équipe et passez visiter notre studio à Colombier. Chers amis auditeurs «MUSIC FM» votre fil musical reviendra prochainement en force, avec ses mêmes dirigeants, et une couverture élargie.

Quelles que soient les raisons des personnes qui propagent cette fausse nouvelle et par là, tente de nuire à Radio Saint Barth en s'adressant même au CSA, nous sommes serein et sur de notre bon droit.

3<sup>e</sup> édition de la Fête de la Poste

## «Souriez, vous êtes à La Poste»

Sous le slogan «Souriez, vous êtes à La Poste», La Poste fêtait jeudi 20 septembre la troisième édition de la Fête de la Poste. A cette occasion, le bureau de Gustavia se parait de ballons et fanions jaunes et bleus. Deux stands étaient spécialement dressés pour l'occasion. Sur le premier, étaient mises en vente les deux séries de timbres émis pour cette journée de fête : le carnet Sourires «Vaches», un carnet de 10 timbres autocollants illustrés de 5 visuels humoristiques et un carnet «fête de la Poste» de 5 timbres autocollants. C'était également l'occasion pour La Poste de remettre en avant la série d'enveloppes pré-timbrées du concours de peinture 2007, ainsi que celle de la



Tout sourire pour la troisième édition de la Fête de la Poste.

naissance de la Collectivité d'outre-mer. Un petit stand rafraîchissement -gâteau était également à la disposition des clients.

## Marc Beal bientôt à la retraite

Après 30 ans passés au sein d'EDF, Marc Beal prendra en début d'année une retraite bien méritée. Engagé en 1978 après 5 ans passés à la Spdeg qui assurait la production d'électricité depuis 1962, date de mise en service de la première usine à Saint-Barth, Marc Beal a travaillé dans trois des quatre centrales électriques qu'a connu l'île. D'abord électricien à la production et sur le



Marc Beal entouré de l'équipe des mécaniciens de la centrale EDF

réseau, il est passé chef de quart à l'ouverture de l'actuelle centrale en 1988 et n'a dès lors plus travaillé qu'à la production. En 1998, il a été nommé chef d'équipe maintenance chargé des mécaniciens de la centrale. Un poste qu'il occupe toujours. C'est à lui et à son équipe en photo à ses côtés que l'on doit le bon fonctionnement des moteurs de la centrale qui affichent de nombreuses heures de vol.

# Lundi 1<sup>er</sup> octobre

## Réouverture du

# BAR'TÔ

### Restaurant gastronomique

**Philippe Masseglia**  
Chef de cuisine

**Hôtel Guanahani & Spa**  
SAINT BARTHELEMY

Tél. : 0590 27 66 60

**Communiqués**

**JUDO**

Stage sportif du samedi 29 septembre au jeudi 3 octobre 2007 avec Georges Benoit, 7ème Dan, avec l'examen passage de grade jeudi 3 octobre. Infos au 05 90 27 88 44

**TENNIS**

Le tournoi Open de l'hôtel Guanahani & Spa se déroulera du vendredi 5 au dimanche 14 octobre. 3 épreuves au programme : Simple hommes, simple dames et double hommes. Le tirage au sort aura lieu jeudi 4 octobre à 18h au Beach-Bar. Inscriptions à l'hôtel Guanahani & Spa jusqu'au mercredi 3 octobre. Renseignements au 0590.27.66.60 ou au 0690.49.86.94.

**BASKET**

- Les entraînements de basket ont repris !!! Inscriptions tous les soirs à partir de 15h30, au terrain Anse de petits galets. - Samedi 29 septembre Damien organise un stage de basket de 9h à 12h. Tarif :13€. Inscription par téléphone avant vendredi 28 septembre 15 h au 0690 39 86 22 .

**FOOTBALL**

L'association des arbitres recherche pour la saison 2007/2008 des arbitres pour assurer le bon déroulement des matchs de Coupe et de Championnat. Vous pouvez contacter Aimé au 0690.61.36.69.

**TENNIS**

Programme du Saint-Barth Tennis Club saison 2007/2008  
 • Mini-tennis : 1h par semaine.  
 • Initiation : 1h30 par semaine.  
 • Perfectionnement : 1h30 1 ou 2 fois par semaine.  
 • Entraînement et compétition : 3 fois par semaine.  
 Renseignement au 0690.75.15.23.

# Baptême, sauts d'obstacles, jeux et démos au menu de la journée nationale du cheval

Depuis 1990, chaque dernier dimanche du mois de septembre marque la Journée Nationale du cheval. C'est l'occasion pour les centres équestres de France de faire partager leur passion avec ce grand ami de l'homme, le cheval. Raphaële, manager du Ranch des Flamands organisait localement l'événement dimanche 23 septembre sur le «grand platon», le nom donné par les anciens de Flamands et Terre Neuve au terrain occupé actuellement par le ranch des Flamands.

Au programme, outre des baptêmes gratuits de poneys ou de chevaux, des démonstrations de sauts d'obstacles, la présence d'un maréchal-ferrant venu de Saint-Martin, puisque la journée du

cheval 2007 était placée sous le signe du fer à cheval porte bonheur. Durant cette journée festive, une bonne trentaine de baptêmes ont été effectués. La journée se terminait par une démonstration de sauts d'obstacles par trois jeu-

nes cavaliers du ranch suivit dans la foulée du tirage du Quizz. Marie Miossec en est l'heureuse gagnante. Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle journée nationale du cheval.



*Kayak : Troisième édition du Soualiga Challenge*

## Barry Lewin bat le record de la traversée

Organisée par la Fédération de canoë des Antilles néerlandaise, la troisième édition du Soualiga Challenge de kayak reliant Saint-Barth à Saint-Martin s'est déroulée dimanche 23 septembre. C'est le Sud-Africain Barry Lewin qui pour sa première participation remportait l'édition 2007, bouclant la traversée en 1h 54mn 6sec. Il battait le record de la traversée de 12 secondes. Un record établi l'an passé par le Guadeloupéen Frank Fifils qui avait relié les 24 kilomètres qui séparent la plage de Public de la marina d'Oyster Pond. Compte-rendu de l'événement.



Photo de famille à la plage de Public avant le départ

kayakistes vers Saint-Martin. Chaque année la compétition prend de plus en plus d'ampleur et je souhaite que pour l'édition 2008, Saint-Barth soit représenté», commentait Stuart Knaggs. Pour les kayakistes des îles du nord, la prochaine compétition aura lieu en Guadeloupe le 29 septembre avec le Challenge de Saint-François.

**CLASSEMENT**

1er Barry Lewin (Afrique du Sud) en 1h54mn06sec,	6ème Ludovic Gouffran (France) en 2h17mn53sec,
2ème Benoît Leroux (France) en 1h59mn08sec,	7ème Micka Jabot (France) en 2h19mn02sec,
3ème Olivier Tanton (France) en 2h12mn04sec,	8ème JP Piscione (Néerlandais) en 2h20mn15sec,
4ème Stuart Knaggs (Néerlandais) en 2h14mn55sec,	9ème Frits Bus (Néerlandais) en 2h34mn39sec,
5ème Franck Fifils (France) en 2h15mn10sec,	10ème Andrew Hoitema (Néerlandais) en 2h44mn05sec.



Barry Lewin, vainqueur de la 3<sup>ème</sup> édition du Soualiga Challenge

La plage de Public avait, dimanche matin, des airs de débarquement en Normandie, prise d'assaut par les participants à la troisième édition du Soualiga Challenge, une vingtaine de kayakistes venus de Trinidad, de Guadeloupe, de métropole et des deux parties de Saint-Martin parmi lesquels le champion de France Benoît Leroux et Barry Lewin, venu spécialement d'Afrique du Sud. Arrivés le matin même par la rotation spéciale du Edge, les participants posaient en tout début de matinée les kayaks sur la plage de Public pour les dernières préparations et vérifications de leur fortune de mer. Après le dernier briefing de Stuart Knaggs, l'un des organisateurs, portant sur l'itinéraire du parcours et la photo de famille, les kayakis-

tes regagnaient le plan d'eau de Public pour un départ prévu à 9h15 sous un ciel couvert, idéal pour une traversée de ce genre. Un départ sur les chapeaux de roues pour les favoris de l'épreuve, à savoir les champions Benoît Leroux et Barry Lewin, mais aussi pour le vainqueur des deux premières éditions, Frank Fifils. Joint par téléphone, Stuart Knaggs organisateur, mais aussi participant, c'est dit très satisfait de cette troisième édition : «La compétition cette année était très relevée grâce notamment à la présence des deux champions, Benoît Leroux et Barry Lewin. Les conditions météorologiques étaient idéales à 80% durant la traversée. Seul inconvénient, le vent du Nord venant de face qui a empêché la bonne progression des

*Coupe du Monde de Rugby*

## Les Barras derrière l'équipe de France



Comme pour les matchs précédents, c'est au Zion Garden que les joueurs et supporters des Barras s'étaient regroupés pour regarder le match France-Irlande capital pour les Bleus. Toujours vivant, les joueurs de l'entraîneur Bernard Laporte ont battu l'Irlande 25-3, grâce notamment à deux

essais de Vincent Cler. Les Bleus sont désormais qualifiés pour les quarts de finale de la Coupe du Monde. Pour les fans du ballon ovale, rendez-vous dimanche 30 septembre à 9h au Zion Garden pour suivre en direct à la télévision le match Géorgie-France qui se déroule à Marseille. Allez les petits



# PROFITEZ

## DE LA PÉRIODE DES SOLDES

29 SEPTEMBRE - 29 OCTOBRE

# COMMUNIQUEZ À DES PRIX FOUUS

DANS LE  
PREMIER JOURNAL  
D'ACTUALITÉ LOCALE

# LE JOURNAL DE SAINT-BARTH

**LIBRAIRIE BARNES**  
"Charlie's bookstore"  
GRAND ARRIVAGE CHASSIS TOILES  
www.librairiebarnes.com  
Tél.: 0590 27 60 30

**SAINT MARTIN TOUT SEPTEMBRE**  
HOTEL + VOITURE  
1 ou 2 pers.  
**85€**  
0590 29 12 32  
Hôtel LE PATIO - C/ve Mangot  
Site: www.lepatio.com  
email: hotel@lepatio.com

**VENTE, LOCATION, GÉRANCE, SYNDIC SALES AND VILLA RENTALS**  
L'AGENCE  
LES GALERIES DU COMMERCE  
SAINT JEAN  
T. 0990 51 07 50  
F. 0990 51 07 38  
info@agence.com  
www.lagence.com

**SONY Panasonic Pioneer PHILIPS SAMSUNG**  
**ST-BARTH ELECTRONIQUE**

**PETIT LU NESTLÉ**  
PRINCE 2€  
LU  
L'ORIENT - St-Jean TOUS LES JOURS - 05 90 29 72 45

**L'ONDINE rentrée 2007**  
PROMOTION  
Fortat à 80€  
Optic 2000  
Espace du Centre-ville - Gustavia - Tél: 05 90 52 60 91

**SCHMIDT St-Barth CUISINE**  
La Pointe - BP 1019  
97133 St-Barthélemy cedex  
Email: stbarthcuisine@wanadoo.fr  
Tél/Fax: 05 90 27 19 14

**LIBRAIRIE BARNES**  
"Charlie's bookstore"  
LA NOTION DE RENTRÉE  
LITTÉRAIRE  
www.librairiebarnes.com  
Tél.: 0590 27 60 30

**CMi Claudine Mora**  
AGENCE IMMOBILIÈRE REAL ESTATE  
**CONSEIL IMMOBILIER AGRIÈRE**  
S.N.P.I.  
Les Mangliers  
Saint-Jean  
97133 St-Barthélemy  
Tél: 05 90 27 80 88  
Fax: 05 90 27 80 85  
claudine.mora@wanadoo.fr

**A VOS MARQUES MEGA SOLDES!**  
à partir du 29 sept.  
GUSTAVIA

**VENTE, LOCATION, GÉRANCE, SYNDIC SALES AND VILLA RENTALS**  
L'AGENCE  
LES GALERIES DU COMMERCE  
SAINT JEAN  
T. 0990 51 07 50  
F. 0990 51 07 38  
info@agence.com  
www.lagence.com

**SONY Panasonic Pioneer PHILIPS SAMSUNG**  
**ST-BARTH ELECTRONIQUE**

**L'OASIS**  
Massages  
Soin corps et visage  
Manucure, Pélicure, Pose d'ongles  
Produits O.P.L., Phytos, Académie  
Endermologie, Cellu M6...  
9h à 21h - Tous les jours - Sur Rendez-vous - Tél. 0590 27 90 67

**NOUVELLE COLLECTION À DÉCOUVRIR**  
Optic 2000  
Espace du Centre-ville  
Gustavia  
Tél: 05 90 52 20 91

**Fabienne Miot**  
REMISES EXCEPTIONNELLES  
à partir du 29 septembre 2007

**LE JOURNAL DE SAINT-BARTH**  
N°147 - Mercredi 26 septembre 2007  
Tél: 05 90 27 05 10 - Fax: 05 90 27 01 60  
e-mail: journal@wanadoo.fr  
ISSN: 1254-0110

**Electricité : DANGER PÉNURIE !**

**ST-BARTH ELECTRONIQUE**

**L'ONIS**  
C'est officiel, Le départ de la Transat 62 le 20 avril sera étonnant de 20 avril prochain. Comme lors de la précédente édition, les coureurs à l'honneur seront de la liste de Concorcort, directeur Sain, St-Barthélemy.

**TRANSAT AG2R 2008**  
Départ le 20 avril

Artfully Uniting Extraordinary Properties with Extraordinary Lives  
Le Réseau Mondial des Propriétés d'exception  
St. Barth Properties  
Sotheby's

**LE JOURNAL DE SAINT-BARTH**  
N°146 - Mercredi 19 septembre 2007  
Tél: 05 90 27 05 10 - Fax: 05 90 27 01 60  
e-mail: journal@wanadoo.fr  
ISSN: 1254-0110

**Evolution statutaire**  
**Quand la COM dope le sport**

23 septembre  
**Ch ouvert à la journée**  
**ale du cheval**

**LIONNIE VERT EQUATEUR**  
CONTRAT D'ASSURANCE VIE QUI PREND SOIN DE VOTRE AVENIR  
En 2005, LIONNIE VERT EQUATEUR A ETE PRIMÉ POUR LA QUALITÉ DE SA GESTION ET SES PERFORMANCES PAR LE MAGAZINE LE REVENU.

### CONTACTEZ VITE :

Ange au 06 90 49 47 23 ou Avigaël au 06 90 54 76 24

## Sint-Maarten

Source Daily Herald

## 16 CLANDESTINS APPRÉHENDÉS

## DIMANCHE

Une douzaine d'agents des services de l'immigration et de policiers de Sint Maarten étaient mobilisés dimanche matin vers 7 heures pour une grande opération de contrôle dans le quartier de Pondfill, baptisé «The Dump» (la décharge). L'opération s'est soldée par l'arrestation de 21 personnes : hommes et femmes, ces clandestins ont été conduits au commissariat de Philipsburg afin de justifier de leur séjour sur le territoire. Les clandestins sont majoritairement des ressortissants de Saint Vincent, République Dominicaine, Cuba, Colombie, Guyana et Jamaïque. Cinq des personnes interpellées auraient pu justifier d'un titre de séjour valide et auraient été relâchés très vite. Les 16 autres font l'objet d'une reconduite dans leur contrée d'origine et devraient rester sous les verrous jusqu'à leur rapatriement.

## BRAQUAGE AU CORAL BEACH

Quatre hommes armés ont braqué samedi dans la nuit la réception du Coral Beach Club à Oyster Pond. Après avoir agressé le vigile, les voleurs ont pris la fuite en emportant divers objets. Selon le rapport de police, le vigile aurait aperçu une petite voiture aux vitres teintées et portant des plaques d'immatriculation française se garer devant la réception où il montait la garde. Les quatre hommes, armés, vêtus de noir et cagoulés seraient sortis de leur véhicule et l'aurait agressé. Le maintenant au sol, les voleurs lui auraient dérobé trois téléphones portables, sa radio de sécurité, sa sacoche personnelle, sa carte de crédit et de l'argent liquide. Les braqueurs auraient ensuite brisé une fenêtre de la réception et se seraient emparés d'un téléviseur à écran plat et de plusieurs CD avant de prendre la fuite.

## TROIS INCENDIES SE DÉCLARENT AU MÊME MOMENT

Les pompiers de la partie hollandaise auront eu du pain sur la planche lundi 17 septembre avec trois incendies déclenchés simultanément sur les sites de Over the Bank, Rice Hill à Oyster Pond et Dutch Quarter. Le premier feu s'est déclaré à Oyster Pond, où une large zone de buissons s'est enflammée. Sur les lieux, les pompiers ont alors été appelés pour intervenir sur Over the Bank où une maison était également en flammes. Les habitants du quartier s'étaient mobilisés très rapidement pour contrôler l'incendie qui s'est limité à la cuisine. Sur place, les pompiers ont une dernière fois été appelés en urgence pour intervenir sur un feu de buissons survenu à Dutch Quarter. Des camions de pompiers de l'aéroport sont venus prêter main forte et l'incendie a pu être rapidement maîtrisé.

## LE NIVEAU SCOLAIRE DES ÉCOLIERS

## DE SINT MAARTEN PRÉOCCUPANT

Dans le but de renforcer efficacement le niveau de lecture des écoliers de la partie hollandaise, cinq écoles élémentaires viennent de s'inscrire à un programme spécifique baptisé «Reading Recovery». Il s'agit d'une formation à l'alphabétisation tout spécialement adaptée aux plus jeunes enfants scolarisés et qui correspond en fait aux programmes de l'équivalent néerlandais de notre CP. Les écoles (Ruby Labega Primary; Dr. Martin Luther King Jr; Leonard Conner School; Oranje School, et Genevieve de Weever School) qui se sont d'ores et déjà inscrites à ce programme accueillent chacune une institutrice spécialisée.

## Une charte signée avec la Réserve pour les clubs de plongée

La Réserve naturelle de Saint-Martin vient de signer une charte qui entrera en vigueur le 1er octobre avec l'ensemble des clubs de plongée français et hollandais fréquentent régulièrement ses spots de plongées sous-marines. Avec environ 200 000 personnes par an sur le site du Rocher Créole, aussi bien en activité de découverte en surface (snorkeling) comme en plongée sous-marine, la Réserve naturelle a jugé important de mettre en place une véritable réglementation des activités pratiquées sur place, d'où la signature de cette charte, validée désormais par les sept clubs de plongée français et trois clubs du côté hollandais de l'île. La charte, dont le texte est similaire à ce qui se pratique dans les autres réserves naturelles de France, a été visiblement bien acceptée par les différents clubs. «Il était vraiment



La Réserve a installé au Rocher Créole des bouées dites écologiques, avec un ballon intermédiaire remontant la chaîne pour éviter qu'elle ne traîne sur les fonds

nécessaire de réglementer cette activité témoigne un responsable de club de plongée. Sur le site du Rocher créole, chacun avait créé son propre mouillage avant cela, et c'était un peu l'anarchie». Elle prévoit notamment que les clubs s'engagent à faire passer des messages pédagogiques à leurs clients pour leur demander de respecter les milieux visités. Une petite piqûre de rappel pour préserver les fonds marins et leurs habitants ! **Mireille Loubet**

## TINTAMARE :

## UN AUTRE SITE À PROTÉGER

Si la Réserve naturelle s'est concentrée, pour l'instant, sur le Rocher créole, l'île de Tintamare est également l'objet de toute son attention. Sur place, la plongée n'est autorisée que de manière dérivante sur les spots de la Basse-Espagnole, le Remorqueur, Circus, les arches ainsi que Chico 1 et Chico 2 : il n'y aura pas d'installation de bouées pour les bateaux des clubs. En revanche est prévue l'installation d'une quinzaine de mouillages pour les plaisanciers.

## LES RÉACTIONS DE L'ALLIANCE

La liste Alliance (une des cinq en lice pour les élections de la nouvelle COM en juillet dernier), n'a pas obtenu d'élus au sein du conseil territorial de Saint-Martin. Néanmoins, la liste est devenue un groupe et poursuit son travail de réflexion sur la COM. Europe et immigration en tête. «La décision de la COM par rapport au statut européen de la collectivité est une erreur tactique et stratégique par rapport à l'État français : on ne peut pas engager l'avenir là-dessus». Dominique Riboud, le leader de feu la liste «Alliance pour Saint-Martin», rebaptisée depuis, «Alliance», ne mâche pas ses mots. «La résolution de la COM parle d'une troisième voie institutionnelle -ni RUP ni PTOM- mais elle n'existe pas dans les textes. Elle est à inventer. Or c'était une déci-

sion importante pour notre île (...). Ou bien, pourquoi pas, demander un statut transitoire dans un premier temps, de RUP associée à la Région Guadeloupe, pour bénéficier des financements prévus et se préserver la possibilité ultérieure de basculer soit en RUP à part entière soit en PTOM. Nous avons besoin d'une décision rapide et cohérente sur ce sujet, car on a besoin d'argent tout simplement». Deuxième sujet qui provoque la réaction d'Alliance, il concerne cette fois, la nouvelle politique de contrôle aux frontières, mise en place de façon concertée avec les Pays-Bas. Depuis la fin du mois d'août, en effet, il est convenu entre le gouvernement français et le gouvernement des Pays-Bas, un contrôle systématique des personnes débarquant sur les deux

aéroports de l'île, aussi bien à Juliana, donc qu'à Grand Case, dans le but de lutter contre l'immigration clandestine. Cette décision a été bien accueillie par l'Alliance, avec ce bémol toutefois, que le texte publié au Journal officiel du 21 août dernier est, en fait, un décret signé à Paris le 17 mai 1994, qui n'avait jamais été ratifié depuis ! Alliance note toutefois que la politique sur l'immigration reste floue : en effet des personnes entrent sur le territoire avec un visa de quelques mois, mais sans permis de travail, ce qui favorise clairement le travail clandestin. La loi organique prévoyant que la collectivité aurait en charge la délivrance de ces permis de travail, le groupe Alliance attend précisément de savoir quelles seront les règles appliquées localement.

## L'île représentée par Métimer au Grand Pavois de La Rochelle

Le Grand Pavois, incontournable rendez-vous annuel des amateurs -et consommateurs- d'activités nautiques, attend plus de 100.000 visiteurs et jusqu'à lundi à La Rochelle. Métimer, l'association représentant les professionnels du nautisme de Saint-Martin était présente au salon nautique de Cannes. Bülent Gülay, son président a rencontré les responsables de la FIN (Fédération des industries nautiques), ainsi que ceux de la formation professionnelle au sein de la Région Guadeloupe. Ces deux entités se réuniront à La Rochelle la semaine prochaine, à l'occasion du salon nautique du Grand Pavois, pour finaliser et officialiser les financements et les conditions de la formation maritime CQP (Certificat de Qualification Professionnelle) au lycée professionnel de Saint-Martin. Maurice Telchid, responsable du GRETA de Saint-Martin, rejoindra la commission qui sera chargée d'organiser la première édition de cette formation, en partenariat avec les professionnels de la mer (Métimer) et l'ANPE.

## Prévention de la délinquance

## Rappel de l'interdiction de la vente d'alcool interdite aux mineurs

Depuis le 11 septembre dernier, gendarmes, policiers territoriaux et Alex Vignal, attaché à la COM et en charge du CLSPD \*, sillonnent les débits de boissons de l'île. Le but : renforcer la prévention de l'alcoolisme chez les mineurs en rappelant aux vendeurs l'interdiction qui leur est faite de vendre de l'alcool aux mineurs. Pour ce faire, les 250 points de vente d'alcool présents sur la partie française (bars, épiceries...) et recensés par la police municipale en 2005, devront avoir été visités par la cellule de veille de la prévention de la délinquance, d'ici à la mi-octobre. C'est la phase préventive. Au-delà, la phase répressive prendra le relais. Une action coup de poing pour enrayer la consommation d'alcool chez les jeunes, et notamment chez les très jeunes mineurs : une récente campagne de prévention contre l'ne, et notamment chez les très jeunes mineurs : une récente campagne de prévention contre l'alcoolisme chez les mineurs réalisée par l'association Les Liaisons Dangereuses aurait fait ressortir, selon Alex Vignal, que sur 24 enfants scolarisés dans une classe de CMI de Sandy Ground, 22 auraient pour habitude de consommer de l'alcool... Les débitants de boissons apprécient cette initiative et le document rappelant l'interdiction qui leur ait laissé, qu'ils peuvent ainsi s'appuyer sur un document officiel pour refuser la vente de boissons aux mineurs. Et tous de confirmer : «Trop de jeunes viennent acheter de l'alcool. Parfois ce sont les parents qui les envoient, et cela non plus n'est pas normal».

## De 10 à 15 ans de prison ferme pour les tueurs de Jean-Pierre Passera

Les trois principaux acteurs de l'attaque à main armée chez la famille Passera en 2003 ont été condamnés à des peines de prison ferme par les assises de Basse-Terre : 15 ans pour le tueur Ricardo Dinzey, 12 ans pour Alan Lake, 10 ans pour Carl Nunes. Laetitia Choisy écope de 5 ans de prison dont 3 avec sursis. Deux ans avec sursis, pour son père, Max Choisy. Les acteurs principaux du braquage mortel du 20 juillet 2003 qui a coûté la vie à Jean-Pierre Passera abattu d'un coup de feu dans sa villa des Terres-Basses Passera dorment en prison depuis jeudi soir. Le verdict de cette affaire, attendu pour vendredi, a été finalement rendu dans la soirée de jeudi, après quatre heures de délibéré. Un verdict conforme aux réquisitions faites par l'avocat général, à une exception près, concernant Laetitia Choisy dont le rôle d'intermédiaire dans la préparation de l'attaque a été pris en compte par les jurés. Un verdict accueilli avec calme, sans effusion, ni drame. «Nous n'attendions pas de vengeance avec le procès, seulement que leurs auteurs soient sanctionnés. Aujourd'hui la justice est passée» a ainsi expliqué Fabrice Passera, le fils aîné de la victime. La dernière journée du procès, jeudi, a été particulièrement longue toutefois, avec les plaidoiries de la défense. Pour les deux hommes présents sur les lieux du drame, les avocats ont plaidé en arguant que leurs clients, Ricardo Dinzey et Alan Lake, n'étaient que de simples exécutants et que les responsabilités profondes, relevant de l'organisation du braquage revenaient à Éric Hubler, absent de ce procès, après sa fuite au Vénézuéla, et à Carl Nunes, l'ex policier de Sint-Maarten. Enfin, la complicité de Max Choisy, en bout de ligne, de cette soirée dramatique, a été prise à la mesure de sa participation. À l'issue des plaidoiries de la défense, le président du tribunal a laissé la parole aux prévenus. Ricardo Dinzey a tenu à s'exprimer directement à la famille Passera, regrettant son geste. Même chose pour Alan Lake qui avait déjà présenté des excuses dès le premier jour du procès. Laetitia et Max Choisy n'ont rien voulu ajouter. Enfin Carl Nunes, est resté sur sa ligne de conduite, assurant la famille de sa compassion, mais ne se considérant pas concerné par cette affaire. Désormais ce volet judiciaire se tourne sur l'affaire Passera. Il se rouvrira pour le procès par contumace d'Éric Hubler, toujours en fuite, lors d'une prochaine session des assises, sauf s'il est interpellé d'ici là.

Mireille Loubet

## Journée de prévention des infections nosocomiales

En association avec le CCLIN du Sud-Ouest le Centre Hospitalier de Saint-Martin organise une journée d'information à destination des professionnels de santé mais également des usagers, patients et visiteurs, le jeudi 27 septembre, sur les précautions complémentaires d'hygiène qui viennent renforcer les précautions standards dans le cadre de la prévention des maladies nosocomiales. Un film sera projeté, des ateliers seront organisés à partir de 9 heures et des dépliants seront remis aux personnes intéressées. Le personnel de l'hôpital se mobilise pour donner à cette journée un caractère pédagogique et aider au renforcement de la qualité des pratiques de prévention.

# The Best Selection of Villas in St Barth

## ICI & LA



- Real Estate
- Villa Rentals
- Villa Management
- Agence Immobilière
- Location de Villas
- Gestion de Villas

Visit our villas on / Visitez nos villas sur : [www.icietlavillas.com](http://www.icietlavillas.com)

Sale - Vente contact : [estate@icietlavillas.com](mailto:estate@icietlavillas.com)

Rental - Location contact : [rental@icietlavillas.com](mailto:rental@icietlavillas.com)

Ph : 05.90.27.78.78 – Fax : 05.90.27.78.28 ou 27.72.72  
rue Samuel Fahlberg – Gustavia - 97133 Saint-Barthélemy

LES GALERIES DU COMMERCE  
SAINT JEAN  
T : (590) 51 07 50  
F. (590) 51 07 30  
[www.lagence.com](http://www.lagence.com)  
[info@lagence.com](mailto:info@lagence.com)

**L'AGENCE**  
ST BARTH - REAL ESTATE



- Marigot, appartement en duplex,  
1 grande chambre, 1 salle de bain, salon, cuisine,  
terrasse couverte. Idéal investisseur. 420.000 €
- Résidence Les Terrasses - St Jean,  
appartement 1 chambre, 1 salle de bain,  
salon cuisine, terrasse, jardin (environ 80m²) 500.000 €
- Située à Marigot, Maison, Très belle vue mer,  
2 chambres, 2 salles de bains, grande terrasse couverte  
piscine. 1.050.000 €
- Propriété : Excellent rapport locatif, composé de :  
1 T2 mezzanine, / Piscine  
1 T3  
1 Studio + 1 grand garage  
Aucun travaux à prévoir 1.260.000 €
- Petit Cul de Sac, maison récente,  
3 chambres, 3 salles de bains, séjour/cuisine,  
terrasses couvertes, jacuzzi 1.600.000 €
- Deux cottages mitoyens dans jardin tropical, piscine. Prix: nous consulter

# CMI

## REAL ESTATE - IMMOBILIER

NOS BUREAUX AUX MANGLIERS À SAINT JEAN  
(à côté de la Poste, en face de Fedex)

### A VENDRE

Propriété de 2000 m<sup>2</sup>, villa de 2 chambres, 2 sdb,  
Séjour double, bureau, cuisine, grande piscine, jacuzzi, terrasses  
et dépendances avec très belle vue mer 4.500.000€

Propriété de 2000 m<sup>2</sup>, villa de 2 chambres, 2 SE,  
Séjour double avec cuisine intégrée, piscine vue mer 2.950.000€

Propriété de 2000 m<sup>2</sup>, bien ventilée,  
deux bâtiments existants à rénover 2.100.000€

Appartements comprenant une ou deux chambres, sde/Wc,  
Séjour avec cuisine intégrée de 460.000 à 780.000€

Les Mangliers à St Jean  
(à côté de la Poste)



Tél : 0590 27 80 88

email: [claudine.mora@wanadoo.fr](mailto:claudine.mora@wanadoo.fr)

Fax : 0590 27 80 85

**VENTES**  
**LOCATIONS**

Appartements  
Commerces  
Terrains  
Villas



**SALES**  
**RENTALS**

Apartments  
Business  
Land  
Villas

### A vendre

**PROPRIÉTÉ TRANQUILLE**  
**À FLANC DE COLLINE**  
Belle vue océan, collines  
et îles environnantes,  
Grande mezzanine, Garage,  
et bungalow indépendants,  
piscine, deck et solarium  
2.500.000 €

Ref  
agence  
07.278  
NEW

### For sale

**UPHILL, QUIET**  
**2 BED / 2 BATHS VILLA**  
Great ocean, hills  
& Islands view,  
Large mezzanine, Garage,  
Independant bungalow  
Pool, deck and solarium  
2.500.000 €

### APPARTEMENTS À SAISIR

**07-274 - APPARTEMENT AVEC VUE MER**  
Espace chambre en mezzanine 450.000 €

**07-265 - STUDIO PRATIQUE**  
Pied à terre, proche tous commerces 260.000 €

*Pour plus de renseignements contactez nous au 05 90 27 78 70*

**Autres ventes, locations, Nouveau Business à la vente  
et droit au bail ... nous contacter pour RV**

Agence Immobilière / Real Estate

Marigot - (en face de Monoshop) - 97133 St Barthélemy

Tél: 0590 27 78 70 - Fax: 0590 27 94 52

e-mail : [michele.alizes@wanadoo.fr](mailto:michele.alizes@wanadoo.fr)

Garanties financières : Socamab  
Assurances : S.N.P.I.





**Caraïbes Enseigne**  
 Panneaux - Enseignes - Vitrines - Véhicules  
 Objets publicitaires - film UV et Miroir  
 Tél: 06 90 41 95 96  
 E-mail: caraibesenseigne@yahoo.fr

**SBEG** GROS OEUVRE  
 CHARPENTE  
 COUVERTURE  
 MENUISERIE  
**ENTREPRISE GÉNÉRALE DU BTP**  
 Tél : 05.90.51.15.85 - Fax : 0590.279.917  
 sbegsaintbarthentreprisegenerale.com

**STORES DECOR**  
 Stores extérieurs et intérieurs,  
 Toile sur mesure, Moustiquaires  
 Anse des Cayes - Tél 05.90.27.67.78 - Fax 05.90.27.68.15

**GARAGE HENRI GREAUX**  
**ÉCHAPPEMENT - AMORTISSEUR**  
 COLOMBIER TÉL : 05 90 27 77 67

**ALUVER** International  
 MENUISERIE ALUMINIUM - MIROITERIE  
 Tél: 05 90 52 92 66- FAX :05 90 52 92 67  
 stbarthaluverinternational.com

JOUEZ LA TRANSPARENCE...  
**A.C.S**  
**PLEXIGLASS & PVC**  
 par plaque ou coupe sur mesure  
**06 90 61 83 88**

**STAPOC**  
 LES PEINTURES TROPICALES  
**Z.A. les Mangliers St Jean**  
 ouvert du Lundi au Samedi 7h -13h  
 Tél. : 05 90 27 80 31 - 06 90 41 95 96

**Vous êtes ARTISAN.**  
 Référez-vous dans la page  
**"A votre service"**  
 du Journal de St Barth  
**À UN PRIX TOUT DOUX**  
 N'attendez pas, contactez  
 Ange au 06 90 49 47 23  
 Avigaël au 06 90 54 76 24

**LE JOURNAL**  
**DE SAINT-BARTH**  
 Les Mangliers, Saint-Jean  
 B.P. 602 - 97098 St-Barthélémy Cedex  
 journalsbh@wanadoo.fr  
 ISSN : 1254-0110  
**Tél.: 05.90.27.65.19 - Fax: 05.90.27.91.60**

Editeur : S.a.r.l. Société de Presse Antillaise  
 Gérante et dir. de la publication : Avigaël Haddad  
 Rédactrice en chef : Pierrette Guiraute  
 Rédaction : Rosemond Gréaux  
 Commerciaux : Ange Patureau, Avigaël Haddad  
 Maquette : Agnes, nanasbh.com  
 Imprimeur : Daily Herald N.V.

Dépôt légal à chaque parution. Le Journal de St-Barth décline toute responsabilité sur les annonces publiées. Reproduction ou utilisation des textes, annonces, photos, publicités publiés dans le journal **interdites** sans notre autorisation écrite.

**Affichage publicitaire**  
 Aéroport - Fléchage routier - Marina  
 Agence Conseil en Communication  
**RUE DE LA PAIX - GUSTAVIA**  
 Tél : 05 90 27 73 93 - Fax : 05 90 27 50 10 - sol.g@wanadoo.fr  
**www.sbe-sgc.com**  
**Publicité et signalétique**  
 sur tous supports  
 Découpe vinyle et impression numérique  
 Fourniture et pose de films solaires

**Calade** Peinture  
 Décoration  
 PEINTURE  
**Bruno PROST**  
 Tél : 0690 54 10 98 - Fax : 0590 27 58 38

**Fixit**  
 Prestataire de Services Informatiques  
 Diagnostic & Solutions  
**DEPANNAGE PC**  
**06 90 41 88 07**

**GARAGE RAYMOND LEDÉE**  
 FILS TOTO - GRAND FOND  
**REMORQUAGE**  
**ENTRETIEN / RÉPARATION**  
 TEL 05 90 27 89 14

**J.P. DELVAL**  
**PAYSAGISTE LANDSCAPING**  
 BP 698 - Saint Barthélemy 97099  
 Siret 390 542 520 000 15 APE 451 B  
**Tél. / Fax : 0590 27 96 87 Cell : 06.90.59.81.01**

**MENUISERIE**  
 GARDE-CORPS ALUMINIUM  
 VOILETS ALUMINIUM BATTANTS  
 VOILETS ALUMINIUM Accordéon et traditionnel  
 MARIGOT - 05.90.27.76.21  
 Fax: 05.90.27.81.07

**Nicolas Gilles** PERMIS DE CONSTRUIRE  
 ÉTUDES ET SUIVI DE CHANTIERS  
 VILLAS NEUF & RÉNOVATION  
**Atelier d'Architecture**  
 Tél : 05 90 27 89 59 Fax : 05 90 27 72 23  
 E-mail : mpgnicolas@wanadoo.fr

**SudokuStar**  
 Une grille de sudoku est divisée en 9 lignes, 9 colonnes et 9 carrés. Le but est de remplir les cases vides avec les chiffres de 1 à 9, de telle sorte qu'ils n'apparaissent qu'une fois par ligne, par colonne et par carré de 3x3 cases. Vous devriez rapidement réussir vos premières grilles. Bon jeu !  
 Retrouvez la solution dans notre prochain numéro

7	2							4
				8			1	
	5							
		1						9
	4		3					7
					5	8		
		9				6		
			4	2				3
			7					

www.sudokustar.fr

**NUMÉROS UTILES**

CROSSAG (SAUVETAGE EN MER)	05.96.70.92.92
GENDARMERIE	05.90.27.11.70
POLICE DE L'AIR ET AUX FRONTIÈRES	05.90.29.76.76
POLICE MUNICIPALE	05.90.27.66.66
HÔPITAL	05.90.27.60.35
POMPIERS	18 ou 05.90.27.66.13
MÉDECIN DE GARDE	05.90.27.76.03
MAIRIE	05.90.29.80.40
Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 sauf le mercredi de 7h30 à 12h30	
ÉTAT CIVIL Numéro d'urgence week-ends et jours férés	06.90.33.12.75
SOUS-PRÉFECTURE	05.90.27.64.10
RÉSERVE MARINE	06.90.31.70.73
DISPENSARE	05.90.27.60.27

**NUMÉROS UTILES : SANTÉ**

**MÉDECINS GÉNÉRALISTES**

Frappier Gervais Odile	05.90.52.08.43
Husson Bernard	05.90.27.66.84
Husson Chantal	05.90.27.66.84
Maury Philippe	05.90.27.66.50
Rouaud Pierre	05.90.27.64.27
Tiberghien Yann Eugène	05.90.29.71.01
Weil Edgar	05.90.27.62.40
Worthington Theophilus	05.90.27.66.50
Acuponcteur/Homéopathe : Tiberghien	05.90.29.71.01
Gériatre : Frappier Gervais Odile	05.90.52.08.43
Homéopathe/Ostéopathe : Worthington	05.90.27.66.50

**MÉDECINS SPÉCIALISTES**

Chirurgien : Grasset Daniel	05.90.27.81.60
Dermatologue: Salzer Birgit	06.90.36.10.83
Gynécologue : Bordjel Patrick	05.90.27.68.78
Maladie appareil digestif : Vassel Bernard	05.90.87.90.92
<b>Ophtalmologistes:</b>	
Cals Jean-Paul	05.90.87.25.55
Delaplace Yves	05.90.23.59.81
Pallas Alain	05.90.87.25.55
Rident Véronique	06.90.41.93.92
05.90.51.10.90	
<b>Oto-rhino-laryngologiste - Chirurgie de la face et du cou</b>	
De Lanversin Hubert	06.90.73.09.02
Pédiatre : Candito Dominique	05.90.27.52.65
<b>Rhumatologue/médecin ostéopathe</b>	
Vuala Catherine	05.90.29.61.89
Stomatologue : Chlous François	05.90.27.87.31

**CABINETS DENTAIRES**

Achache Joseph	05.90.52.80.32
Chlous François	05.90.27.87.31
Mangel Marc	05.90.27.73.48
Maze Marie-Laurence	05.90.27.65.95
Redon Dimitri	05.90.27.87.28
Vergniault Pascal	05.90.29.86.08

**AUTRES PROFESSIONS DE SANTÉ**

Chiropracteur: Klein Gérard	06.90.64.87.40
<b>Infirmiers-Infirmières :</b>	
Barbé Sophie	05.90.27.67.55
Benoît Hélène	06.90.62.28.29
06.90.41.88.27	
Briscadieu Christophe	06.90.48.63.69
Cardon Isabelle	06.90.62.90.10
Dechavanne Véronique	06.90.71.83.63
Deguingand Carole	06.90.41.78.22
Febrissy Gréaux Corinne	06.90.59.81.67
Melinand Cécile	06.90.37.27.42
Meyer Marie-Jo	05.90.27.55.39
Rillot Brigitte	05.90.27.72.49
06.90.49.87.29	

**Masseur-Kinésithérapeutes :**

André Sandrine	05.90.87.20.09
Blanc Pierre	05.90.27.67.86
Drouadaine Valerie	05.90.27.81.32
Jourdan Véronique	05.90.29.72.42
Klein Gérard	06.90.64.87.40
Maingard Bernadette	05.90.27.81.32
Marchesseau C.	05.90.29.48.10
Van Hove Frédéric	05.90.27.76.37
Wormser Nicolas	05.90.27.67.86
<b>Orthophoniste :</b> Bouyer Christine	
05.90.27.88.29	
<b>Ostéopathe :</b> Minguy Benoit	
06.90.71.36.15	
<b>Pédicure Podologue :</b> Boutiller Dominique	
05.90.29.24.26	
<b>Psychologue :</b> Ardil-Brinster Monique	
05.90.51.14.40	
Javelle Audrey	05.90.27.50.29
M.Laure Penot	05.90.52.00.55
<b>PHARMACIES</b>	
Pharmacie de l'aéroport	05.90.27.66.61
Pharmacie Saint-Barth de Gustavia	05.90.27.61.82
Island Pharmacie à St-Jean	05.90.29.02.12
<b>LABORATOIRE D'ANALYSES :</b>	
05.90.29.75.02	
<b>RADIOLOGIE:</b> Centre du Wall House	
05.90.52.05.02	
<b>VÉTÉRINAIRES</b>	
Delorme Laurence	05.90.27.89.72
Kaiser Maurice	05.90.27.90.91
Maille Jean-Claude	05.90.27.89.72

DU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE AU 30 OCTOBRE 2007

# VOTRE OFFRE DE RENTRÉE

## CANALSAT CARAIBES

L'ACCES À CANALSAT CARAIBES

# 15€

AU LIEU DE 75€<sup>(1)</sup>



## PARABOLE ET INSTALLATION OFFERTES<sup>(2)</sup>



© DISNEY - PIXAR all rights reserved

Disney · PIXAR  
LE MONDE DE  
**NEMO**



**EXCLUSIVITE**  
NOUVELLE CHAÎNE



**RUGBY**

© BOUË/FEP/PANORAMIC

**TF1** **EUROSPORT**



© 2002 Lucasfilm Ltd.

**STAR WARS - L'INTEGRALE**

Star Wars II - La bataille des clones diffusé en septembre

**cine  
cinema  
PREMIER**



© MIRAMAX FILMS

**AFRICA** - Diffusé en septembre

**PLANETE**

(1) Offre valable aux Antilles du 01/09/07 au 30/10/07 pour tout nouvel abonnement d'au moins 12 mois à CANALSAT LIBREMENT (21,34€/mois) + location du terminal numérique (6,86€/mois). Frais d'accès : 15€ au lieu de 75€.

(2) parabole de 85 cm simple tête universelle. Installation standard réalisée par un antenliste référencé CANALSAT CARAIBES.

RENSEIGNEMENTS AU

**N°Azur 0 810 501 502**

PRIX APPEL LOCAL

[www.canalsat-caraibes.com](http://www.canalsat-caraibes.com)

# CANALSAT

## CARAIBES